

Examen des attitudes des Canadiens en matière de sûreté et de sécurité

Rapport final

**POUR SÉCURITÉ PUBLIQUE ET
PROTECTION CIVILE CANADA**

Projet # OD160-053853/001/CY



Mars 2005

Table des matières

1.0	Introduction	1
2.0	Méthodologie de la recherche	3
3.0	Faits saillants	5
4.0	Points de vue sur la protection civile	7
5.0	Attitudes touchant la sécurité et la sûreté publiques	17
6.0	Une perspective américaine	31
7.0	Conclusion	41
	Annexe A : Guide du modérateur les groupes canadiens (français et anglais)	49
	Annexe B : Guide du modérateur pour les groupes américains	67

1.0 Introduction

Le paysage de la sûreté et de la sécurité publiques s'est transformé de façon spectaculaire au Canada et dans le monde depuis 2001. En effet, depuis les attentats du 11 septembre, les questions de sûreté et de sécurité ont dominé bien des aspects de la vie publique au Canada.

Jusqu'à maintenant, la recherche sur l'opinion publique a révélé que les Canadiens tendent fortement à percevoir la sécurité comme un enjeu prépondérant et qui commence d'ailleurs à éclipser les objectifs plus traditionnels que sont la santé et l'environnement. En outre, même si la perception du risque sur le plan personnel ou national semble décroître, le public penche de plus en plus en faveur d'une position plus ferme et non pas plus souple en matière de sécurité. À mesure que le temps passe, en effet, la volonté de mettre plus d'emphase sur la sécurité se renforce au lieu de s'estomper.

C'est dans ce contexte que le portefeuille de Sécurité publique et Protection civile Canada (SPPCC) a été établi en décembre 2003. À titre de ministère chargé de la sécurité et de la sûreté publiques, SPPCC s'efforce de réduire au minimum les risques pour la santé et la sécurité des Canadiens pouvant découler de diverses sources, qui vont des catastrophes naturelles aux attentats terroristes. Dans le cadre de son mandat, SPPCC doit notamment trouver le juste équilibre entre la protection du public en matière de sécurité et de sûreté, d'une part, et le respect des droits de tous les Canadiens, d'autre part. En raison de ce mandat, il importe au ministère de savoir comment les Canadiens perçoivent le risque, sur le plan personnel, et quelles sont leurs attitudes à l'égard des mesures prises pour améliorer leur sécurité et leur sûreté.

SPPCC a confié aux Associés de recherche EKOS, vers la fin de l'hiver 2004, le soin d'entreprendre une recherche qualitative en vue d'aider le gouvernement du Canada à mieux comprendre les points de vue des Canadiens touchant la protection civile, la sécurité et la sûreté. Les observations tirées de cette étude vont aider SPPCC à concevoir ses futurs messages de manière à mieux sensibiliser les Canadiens quant aux mesures prises en vue d'améliorer leur sécurité et leur sûreté. Le présent rapport fait état des observations faites lors des discussions de groupe qu'EKOS a tenues pour le compte de SPPCC entre janvier et mars 2005.

2.0 Méthodologie de la recherche

Afin de mieux saisir les enjeux tenus pour être importants en vertu du mandat de SPPCC, EKOS a organisé une série de discussions de groupe entre le 26 janvier et le 2 mars 2005.

- En tout, 16 discussions de groupe avec des citoyens se sont déroulées dans l'ensemble du Canada. Il y en a eu deux dans chacun des centres urbains suivants : Toronto, Windsor, Vancouver, Edmonton, Québec, Regina, Montréal et Halifax. À Québec et à Montréal, les discussions se sont déroulées en français. Partout ailleurs elles ont eu lieu en anglais.
- Les participants aux discussions de groupe avec des Canadiens ont été répartis en deux catégories : membres des minorités visibles et citoyens dits « éclairés »¹. À l'exception de Regina, chaque catégorie formait l'un des deux groupes. À Regina, les deux discussions de groupe ont réuni des Canadiens « éclairés ».
- Deux autres discussions de groupe se sont tenues avec des Américains à Washington (DC). Les groupes se composaient d'Américains « éclairés »², répartis selon leur allégeance politique (un groupe formé de personnes se disant démocrates, l'autre de personnes se disant républicaines).
- Les discussions, d'une durée de deux heures, se sont toutes déroulées, sauf dans un cas, dans un endroit consacré à la tenue de discussions de cette nature³. Les participants canadiens se sont vu offrir la somme de 50 \$ en guise de remerciement. Quant aux participants américains, ils ont reçu 75 \$, soit le tarif courant pour participer à ce genre de recherche à Washington.

Les guides du modérateur pour les groupes canadiens et américains ont été mis au point en collaboration avec SPPCC. Tout au long du présent rapport, des citations viennent illustrer les principales opinions et attitudes qui sont ressorties des discussions. Les guides du modérateur sont reproduits à l'annexe A (pour les groupes canadiens) et à l'annexe B (pour les groupes américains).

¹ Cette catégorie se composait de Canadiens de niveau socioéconomique supérieur à la moyenne et intéressés ou participant davantage que les autres aux affaires publiques. Puisqu'une catégorie était réservée aux membres des minorités visibles, aucune personne d'origine arabe ou provenant d'Asie occidentale ou d'Asie du Sud ne faisait partie de celle-ci.

² Ces groupes se composaient d'Américains de niveau socioéconomique supérieur à la moyenne et intéressés ou participant davantage que les autres aux affaires publiques.

³ À Windsor, les discussions ont eu lieu dans la salle de réunion d'un hôtel faute d'un lieu consacré à la tenue de discussions de groupe dans cette ville.

3.0 Faits saillants

- On pense que le Canada est très en mesure de faire face à des situations d'urgence ou à des catastrophes du genre dont nous avons l'expérience; on a moins confiance dans la protection civile en vue d'événements nouveaux et n'ayant pas de précédent (comme les tremblements de terre d'envergure, les attentats terroristes).
 - Le personnel de première ligne (médecins, infirmières, policiers, pompiers) est le plus communément associé à la réaction à des situations d'urgence ou à des catastrophes; l'intervention fédérale est moins bien connue.
 - Le niveau de préparation personnelle va de faible à moyen; on pense au sujet des menaces qu'elles sont soit gérables, soit quelque chose en vue de quoi on ne peut pas se préparer (comme une attaque nucléaire).
 - Toutefois, il y a beaucoup d'intérêt à apprendre comment se préparer en cas de situation d'urgence ou de catastrophe.
- On a l'impression que le monde est plus dangereux que par le passé et que les menaces externes peuvent nuire à la sécurité du Canada.
 - Malgré la possibilité d'attentats terroristes, le Canada n'est pas vraiment perçu comme cible, surtout pas au même titre que les États-Unis.
 - On se montre néanmoins en faveur de mesures destinées à protéger le Canada contre la menace terroriste.
 - La neutralité, la diversité et la tolérance sont tenues comme le meilleur moyen d'isoler le Canada contre le terrorisme.
- L'accroissement des mesures de sécurité paraît nécessaire dans le contexte d'un « monde en évolution ».
 - Vive impression que le Canada a amélioré la sécurité depuis les attentats du 11 septembre.
 - Sans être tellement au courant des mesures réelles qui ont été prises, on pense que le gouvernement fait « du bon travail » dans le domaine de la sécurité nationale.
 - On serait en faveur de renforcer les mesures, mais dans des limites raisonnables; le profilage ethnique est carrément rejeté comme stratégie de sécurité.

4.0 Points de vue sur la protection civile

La majorité des participants se souviennent de catastrophes ou de situations d'urgence qui se sont produites récemment au Canada...

Les participants n'ont, pour la plupart, aucune difficulté à donner des exemples de catastrophes ou de situations d'urgence à grande échelle qui se sont produites au Canada ces dernières années. Il s'agit, notamment, de phénomènes climatiques comme les tempêtes de neige majeures, les inondations, les ouragans, les incendies de forêt, les avalanches, les tempêtes de verglas ainsi que les vastes pannes de courant et l'épidémie du SRAS.

« Nous avons été épargnés ici [Colombie-Britannique], mais dans l'Est, ils y ont goûté. »

Il va de soi que les réponses qui viennent le plus facilement à l'esprit tendent à concerner des événements survenus dans la région même du participant. Ainsi, les participants de l'Ontario citent facilement la panne de courant qui a frappé leur province à l'été 2003 tandis que ceux de Halifax mentionnent spontanément l'ouragan Juan. De même, les participants de la Colombie-Britannique ont en tête les récents glissements de terrain alors que ceux du Québec ont tendance à parler des inondations au Saguenay.

Bien que les premières images tendent à se rapporter à des événements ou incidents locaux, les participants d'un bout à l'autre du Canada sont aussi capables, réflexion faite, de nommer la plupart des événements majeurs qui se sont produits dans le reste du pays il n'y a pas longtemps.

Les participants peuvent évoquer une gamme de catastrophes ou de situations d'urgence qui pourraient se produire...

Invités à le faire, les participants sont capables également de nommer d'autres sortes de catastrophes ou de situations d'urgence qui pourraient se produire au Canada. Ce sont, pour certains, des événements d'ordre naturel (p. ex., tremblements de terre d'envergure, inondations, tsunamis, apparition d'une nouvelle maladie), tandis que d'autres pensent plutôt à des accidents dus à une erreur humaine (p. ex., fusion du cœur d'un réacteur nucléaire, déversement de produits chimiques, fuite dans un pipeline). Les participants se montrent aussi préoccupés au sujet de la contamination possible du sang, des aliments ou de l'eau potable.

« D'ordinaire, on ne se prépare pas tant que la chose ne s'est pas déjà produite – c'est humain. »

Naturellement, les participants s'inquiètent avant tout des risques qui les touchent de près ou des choses qui pourraient leur arriver. Par exemple, dans les groupes de Toronto, plusieurs se disent inquiets de la centrale nucléaire de Pickering : « Ces réacteurs sont rendus assez vieux. Je ne serais pas surpris que quelque chose se produise là. » Cependant, quand on pousse la réflexion, les participants en viennent à mentionner des accidents qui pourraient se produire à l'extérieur de leur région immédiate : « J'ai entendu dire que la côte ouest pourrait être frappée par un tsunami. Voilà de quoi s'inquiéter. »

Dans la plupart des groupes, au moins quelques participants ajoutent les attentats terroristes à leur liste initiale de catastrophes ou de situations d'urgence potentielles. Invités à approfondir la question, d'autres autour de la table en viennent aussi à penser à la possibilité réelle d'un attentat terroriste en sol canadien. Il en va de même pour les cyberattaques; bien que cette éventualité ne vienne pas toujours tout de suite à l'esprit, beaucoup finissent par y penser.

On pense de façon générale que le Canada est prêt à affronter des catastrophes ou des situations d'urgence qui se sont déjà produites...

« On ne peut SE préparer que pour des choses qui se sont déjà produites. »

Les participants s'accordent à dire que le Canada, y compris les gouvernements, les organisations non gouvernementales et les citoyens, sont mieux préparés pour faire face à des catastrophes et à des situations d'urgence dont le pays a déjà fait l'« expérience », et qu'ils y réagiraient plus efficacement. Il s'agit surtout de phénomènes naturels comme les tempêtes de neige, les inondations, les incendies de forêt et les grosses tempêtes de verglas. Toutefois, beaucoup affirment qu'il y a des différences régionales dans les façons de réagir : « Ça dépend des moyens dont on dispose. À Regina, nous pouvons facilement faire face à une chute de neige. À Toronto, ils doivent faire venir l'armée. »

« Je crois que le gouvernement fait du bon travail, mais on ne peut en juger que d'après les catastrophes passées. »

On pense aussi que le Canada a tiré des leçons des situations d'urgence ou des catastrophes du passé : « On apprend par notre expérience et celle des autres dans des situations semblables. » Les participants, surtout ceux de l'Ontario, sont fermement convaincus que des épisodes comme l'épidémie du SRAS nous ont donné de précieuses leçons : « Nous serions mieux préparés en cas de réapparition du SRAS puisque nous en avons fait l'expérience. » En somme, beaucoup sont d'avis que le fait d'avoir connu la chose de près est la meilleure préparation à une situation d'urgence ou à une catastrophe.

« Je suppose qu'on est d'autant plus prêt qu'on a tiré des leçons de ce qui s'est déjà produit. »

« C'est au gouvernement de prévoir – c'est sa tâche. »

Par contre, on pense que le Canada est relativement mal préparé à faire face à des formes rares ou inédites de catastrophes et de situations d'urgence. Par exemple, beaucoup ne savent pas quelle serait la réaction à une attaque nucléaire : « Comment se préparer à quelque chose de cette nature? » On est aussi fortement persuadé que peu importe ce qui s'est déjà produit, le Canada doit prendre des précautions à l'égard de ce qui pourrait arriver : « Il faut être prêt au pire. » Toutefois, cette idée est souvent assortie de l'impression qu'on ne peut pas tout prévoir : « Il y a des choses pour lesquelles on peut se préparer et d'autres pour lesquelles c'est impossible. Ainsi va la vie. »

« Comment se préparer en vue d'un tremblement de terre? »

En ce qui concerne la protection civile au Canada advenant un attentat terroriste, beaucoup hésitent, disant souvent qu'ils n'ont pas l'information nécessaire pour se prononcer : « Je ne suis pas sûr, vraiment. Comme nous n'avons jamais été attaqués, j'imagine qu'on prend les bons moyens. » D'autres espèrent que des mesures ont été prises depuis les attentats du 11 septembre 2001 : « Je suppose que les gouvernements ont maintenant des fonds de réserve pour affronter ce genre de chose. » À la fin, la plupart reprennent l'idée que le Canada aurait plus de difficulté à réagir de manière efficace à des événements inédits.

« Les gouvernements sont beaucoup plus avancés qu'avant le 11 septembre. »

Le personnel de première ligne est celui qui vient d'abord à l'esprit quand il s'agit de réagir à des catastrophes ou à des situations d'urgence...

Les participants devaient dresser une liste des groupes, organisations et organismes appelés à réagir en cas de catastrophe ou de situation d'urgence. La plupart des listes comprenaient, comme il fallait s'y attendre, le personnel de première ligne composé notamment des services d'incendie et de police, des ambulanciers, médecins et infirmières, des travailleurs municipaux ainsi que des organismes municipaux et provinciaux de coordination pertinents. Soulignons que plusieurs participants attribuent un rôle important à des organisations non gouvernementales comme la Croix Rouge : « Ils interviennent toujours en cas de catastrophe. C'est leur rôle. »

Interrogés plus précisément sur le rôle du gouvernement fédéral en matière de situation d'urgence ou de catastrophe, presque tous les participants mentionnent les militaires (en particulier l'armée) comme principaux intervenants. La visibilité des activités de l'armée en réponse à de nombreuses situations d'urgence survenues au Canada ces dernières années (p. ex., la tempête de verglas, des inondations) explique le choix de beaucoup de participants. Plusieurs citent aussi comme exemple particulier du rôle des forces canadiennes dans les situations d'urgence les activités de l'Équipe d'intervention en cas de catastrophe (DART) à la suite du tsunami en Asie du Sud-Est.

« Vu le mot "Canada" dans son nom [SPPCC], ça doit être
fédéral. »

Réflexion faite sur cette question, comme tout au long des discussions, les participants prêtent aussi aux forces armées un rôle majeur touchant la menace terroriste. La plupart d'entre eux définissent assez vaguement la nature de ce rôle, en particulier au moment de réfléchir aux responsabilités en matière de sécurité intérieure : « Je ne sais pas ce que ce serait au juste, mais je sais qu'ils auraient quelque chose à voir. » Certains mentionnent que les militaires sont probablement chargés de patrouiller l'espace aérien et les eaux au large des côtes canadiennes afin d'empêcher les terroristes de s'infiltrer au pays, tandis que d'autres soulignent le rôle du Canada en Afghanistan comme exemple des efforts militaires pour prévenir le terrorisme. Inévitablement, un petit nombre de participants dans chaque groupe mentionnent le sous-financement des forces armées et ses effets probablement négatifs sur l'aptitude du Canada à faire face à la menace terroriste.

« Ils [SPPCC]
devraient faire
plus de
publicité – faire
savoir aux
Canadiens qu'ils
sont là et veillent
sur notre
sécurité. »

Interrogés de façon générale sur l'existence d'un ministère ou organisme fédéral ayant des responsabilités précises en cas de situation d'urgence ou de catastrophe, la majorité des répondants ne savent pas quoi répondre : « S'il en existe un, nous ne sommes pas au courant » Effectivement, très peu de participants ont déjà entendu parler de Sécurité publique et Protection civile Canada (SPPCC) et ils sont encore moins à savoir qui est à sa tête. Par ailleurs, personne ne fait expressément le lien entre SPPCC et d'autres organismes chargés de la sécurité comme la GRC, le SCRS et l'Agence des services frontaliers du Canada.

« J'imagine qu'ils
[SPPCC]
s'occupent
de prévenir
en quelque
sorte le
terrorisme. »

« C'est comme la
version canadienne
de la *homeland*
security aux
États-Unis. »

Toutefois, en approfondissant, on a pu constater que les hypothèses des participants quant au rôle et aux responsabilités de SPPCC correspondent en général aux activités du ministère. En fait, plusieurs supposent que SPPCC a affaire avec la planification et la coordination des situations d'urgence, notamment vis-à-vis des autres ministères et agences du gouvernement fédéral et des niveaux de gouvernement subalternes. Certains pensent aussi que SPPCC participe à des simulations de situation d'urgence ou de catastrophe. Malgré une réaction très favorable dans l'ensemble des groupes en apprenant l'existence d'une organisation de ce genre, beaucoup affirment qu'il est mauvais pour le ministère d'être aussi peu connu : « Les Canadiens se sentiraient beaucoup plus en sécurité s'ils étaient au courant de ce ministère. » Il semble que SPPCC aurait intérêt à mieux se faire connaître et à acquérir de la visibilité.

« Si j'en savais
davantage [sur
SPPCC], je me
sentirais mieux. »

Même si la plupart ont réfléchi à ce qu'ils feraient advenant une situation d'urgence ou une catastrophe, peu ont pris des mesures concrètes pour s'y préparer...

« On ne peut se préparer que jusqu'à un certain point. »

Le degré de préparation personnelle des participants en cas de situation d'urgence ou de catastrophe va de faible à moyen. Certains, entre autres à Toronto et à Halifax, décrivent comment, dans la foulée de la panne de courant et de l'ouragan Juan, ils se sont constitué des réserves d'urgence composées normalement d'aliments non périssables, d'eau embouteillée, de bougies, de lampes de poche, de piles, d'allumettes et, parfois, d'un poêle à gaz. Quelques-uns se sont même procuré une génératrice à essence ou gardent dans leur voiture un sac de vêtements et de fournitures en cas d'évacuation à brève échéance. Ajoutons, comme preuve de la nécessité de communications tendant à encourager les Canadiens à se préparer, que parmi les participants qui disent avoir pris des mesures, certains avouent qu'ils n'ont pas révisé leurs préparatifs ou leurs plans depuis plusieurs années (c.-à-d. qu'ils ignorent si ce qu'ils ont mis de côté est toujours utile ou en bon état).

« On espère que ça n'arrivera pas, alors on ne se prépare pas. »

Même si quelques participants disent avoir fait certaines choses en prévision d'une situation d'urgence, la plupart admettent s'être très peu préparés à part avoir fait provision de bougies. Ils expliquent n'avoir tout simplement pas senti le besoin de le faire étant donné qu'ils se sentent en sécurité au Canada et que la plupart des situations d'urgence (p. ex., tempêtes de neige, pannes de courant, inondations) sont généralement de courte durée et du genre dont on peut se remettre assez facilement. Fait intéressant, les participants des minorités visibles, surtout parmi les immigrants de fraîche date au Canada, ont des anecdotes à raconter pour montrer que la préparation à des catastrophes ou à des situations d'urgence (p. ex., graves tremblements de terre, conflits, guerres, contamination de l'eau) constitue un « mode de vie » dans leur pays d'origine. Cependant, maintenant qu'ils vivent au Canada, ils ne sentent pas de dangers imminents ou sérieux pour lesquels ils devraient se préparer.

« Menaces appréhendées ou réelles – voilà la question. »

Un autre facteur qui explique le peu de préparation en vue d'une situation d'urgence tient à l'impression très répandue parmi les participants qu'il est fort improbable qu'ils soient directement affectés par une catastrophe ou une situation d'urgence. Par conséquent, certains ne voient pas l'utilité de consacrer beaucoup de temps à se préparer pour des événements de cette nature : « Je ne passerai pas ma vie à penser jour après jour à ce genre de choses. » Quelques participants vont jusqu'à mentionner qu'il y a des choses, comme des actes terroristes, contre lesquelles on ne peut pas se préparer : « Des histoires comme le 11 septembre – on n'y peut tout simplement rien. »

Malgré un niveau de préparation relativement faible, ou peut-être à cause de cela, la plupart des participants expriment le souhait d'obtenir de l'information qui leur explique comment se préparer pour toute une gamme de situations d'urgence. Internet constitue la source vers laquelle la majorité des participants se tourneraient pour ce genre d'information, et plusieurs disent avoir consulté un site Web du gouvernement du Canada. Bon nombre de participants connaissent aussi la ligne de renseignements généraux du gouvernement portant le numéro 1-800-O-Canada, mais peu s'en sont servis.

5.0 Attitudes touchant la sécurité et la sûreté publiques

Réactions mitigées touchant la sécurité de son quartier...

Afin d'amener les participants à réfléchir aux changements qui ont pu survenir depuis le 11 septembre 2001, nous leur avons d'abord demandé s'ils croyaient que leur quartier était devenu plus sécuritaire ou moins sécuritaire depuis quelques années. De façon générale, les opinions sont partagées; alors que certains sont d'avis qu'il n'y a pas eu de changement, d'autres estiment que leur quartier est devenu plus dangereux qu'auparavant. Dans l'ensemble, l'impression quant à la sécurité des quartiers repose surtout sur une évaluation des risques à l'échelle locale (p. ex., entrées par effraction, drogue et crime organisé) plutôt qu'à l'échelle mondiale (p. ex., terrorisme, guerre).

Impression générale que le monde est devenu plus dangereux...

«[Les attentats] m'ont ouvert les yeux sur un monde de problèmes/ sur les problèmes du Moyen-Orient.»

Comme on pouvait s'y attendre, les changements dans la sécurité des quartiers des participants sont vus à travers une lentille différente de celle des changements survenus dans le monde. Conformément à ce que révèle l'*Observatoire de la sécurité*, la plupart des participants jugent que le monde est devenu « plus dangereux » ces dernières années. La tragédie du 11 septembre et la réaction des États-Unis (p. ex., l'Afghanistan et le conflit qui dure en Irak) sont l'indication la plus évidente que le monde a changé, et pour le pire. Pour certains, un fossé idéologique et/ou religieux est en train de se creuser, avec les États-Unis qui mettent en opposition le fondamentalisme islamique et les intérêts ainsi que les valeurs de l'Occident. En fait, ils sont nombreux à penser que les États-Unis, en particulier George Bush, sont l'une des principales causes d'instabilité et de conflit dans le monde : « La société mondiale court de plus grands risques à cause de la réaction politique des États-Unis. » Cette impression est assortie de la conviction courante selon laquelle, compte tenu du résultat des récentes élections américaines, on peut s'attendre à encore pire au cours des quatre prochaines années.

Il convient aussi de signaler l'avis de plusieurs personnes selon qui le monde n'est pas plus dangereux qu'avant mais il semble l'être parce que nous sommes au courant de tous les conflits : « Le monde s'est rétréci. Nous sommes plus conscients de ce qui se passe ailleurs, en particulier au Moyen-Orient. Nous voyons mieux comment les choses sont reliées entre elles et par rapport à nous. » Néanmoins, l'impression dominante est celle d'une grande instabilité mondiale, ce qui trouble les participants. D'autres insistent sur la nécessité d'une réponse plus nuancée et font remarquer que si certaines menaces se sont atténuées (p. ex., la Guerre froide, la sécurité en Irlande), d'autres ont augmenté (p. ex., le terrorisme planétaire, l'Irak).

En comparaison, le Canada semble plus sûr mais il n'est pas invulnérable...

Dans le contexte d'un monde de plus en plus dangereux, le Canada semble être aux yeux de la plupart un pays du moins aussi sûr qu'il y a quelques années. La comparaison inévitable avec les États-Unis vient renforcer cette impression : « Il est certain que le Canada est plus sûr que les États-Unis. On peut élever une famille ici. » Parallèlement à la recherche quantitative dans ce domaine, on a l'impression que la sécurité n'a à peu près pas changé au Canada et l'on tend même à penser que le pays est plus sûr encore que par le passé. En fait, les mesures de sécurité accrues, perceptibles aux postes frontière et dans des édifices gouvernementaux, permettent à certains de se croire plus en sécurité qu'avant : « Les nouveaux projets, touchant entre autres la sécurité dans les aéroports, font que le Canada est plus sécuritaire. »

Il faut mentionner que la proximité du Canada avec les États-Unis en inquiète quelques-uns, ce qui reflète en grande partie l'impression que le terrorisme pourrait bien se manifester ici : « Nous sommes une cible simplement à cause de nos relations avec les États-Unis. » Effectivement, beaucoup se disent inquiets de ce que, dans un contexte planétaire, le Canada soit devenu un pays plus dangereux que par le passé.

Le risque appréhendé d'un attentat terroriste est évidemment plus fort aux États-Unis mais suscite encore des préoccupations au Canada...

Comme le montre aussi l'*Observatoire de la sécurité*, l'appréhension d'un attentat terroriste est beaucoup plus élevée aux États-Unis qu'au Canada. Compte tenu de la politique étrangère américaine actuelle, la majorité évaluent à 50 p. 100, au bas mot, le risque que les États-Unis subissent un attentat terroriste sur leur territoire à un moment donné d'ici deux ans : « Nous savons d'après les enregistrements de Ben Laden que les États-Unis sont encore ciblés. » Par contre, les chances que le Canada subisse le même sort paraissent beaucoup plus faibles : « [Le Canada] ne constitue pas autant une cible que les États-Unis. » Beaucoup croient que le risque se situe, pour le Canada, entre zéro et 20 p. 100, et la plupart l'évaluent en deçà de 10 p. 100. Cependant, quelques-uns savent qu'Oussama Ben Laden a aussi nommé le Canada comme cible potentielle, ce qui accroît le niveau d'inquiétude.

« Au fond, nous savons bien que ça pourrait se produire ici. »

« Bush s'est fait des ennemis. »

De façon générale, on pense que si le Canada devait être victime du terrorisme, ce serait probablement de manière indirecte. De l'avis de certains, par exemple, le Canada pourrait servir de rampe au lancement d'une attaque contre les États-Unis. Dans le même ordre d'idée, il y a la possibilité d'être victime par accident : « Quelqu'un pourrait s'engager sur le pont menant à Detroit armé d'une énorme bombe qui exploserait ici. » Certains, surtout parmi ceux qui vivent le long de la frontière internationale, pensent qu'ils pourraient subir des dommages collatéraux en cas d'attaque aux États-Unis : « Si jamais on attaquait la centrale nucléaire des environs de Detroit, je ne pense pas que les radiations s'arrêteraient à la frontière. »

« Il y a des cibles plus probables que le Canada. »

« Le Canada est plus tolérant à l'égard des origines ethniques. »

L'une des observations cruciales de la présente recherche réside dans l'opinion très répandue que la meilleure défense du Canada contre un attentat terroriste se trouve beaucoup plus dans sa politique étrangère que dans les mesures antiterroristes qu'il pourrait prendre. Les participants s'accordent à dire que le Canada n'est pas une cible prioritaire pour les terroristes en raison de la politique étrangère du gouvernement, en particulier sa décision de ne pas se joindre aux États-Unis dans leur « Coalition » contre l'Irak : « Nous ne sommes pas allés en Irak – ce fait à lui seul nous rend plus sûrs. » Quelques participants dressent une comparaison avec l'Espagne qui aurait, selon eux, subi un attentat terroriste (l'explosion d'un train à Madrid) parce qu'elle avait soutenu l'initiative américaine en Irak.

« Le Canada n'est pas une cible parce que nous avons encore une bonne réputation dans le monde. »

Dans une perspective plus globale, certains croient que la réputation internationale du Canada touchant le maintien de la paix et en tant que société multiculturelle a aussi réduit le risque d'être ciblé : « La tolérance, la diversité et l'acceptation des autres sont le meilleur moyen de prévenir le terrorisme. » On met en opposition la politique étrangère du Canada que la plupart qualifient de presque « neutre » et la politique étrangère américaine, qualifiée de néocolonialiste et de belliqueuse : « Nous ne faisons pas de vagues. »

Incertitude quant à notre protection civile advenant un attentat terroriste...

Invités précisément à le faire, les participants ont pu imaginer des cibles potentielles pour les terroristes au Canada même (p. ex., les édifices du Parlement, la tour du CN, les futurs Jeux olympiques à Vancouver, des bombes à retardement dans les principales villes, l'approvisionnement en eau à travers le pays, les postes frontières, le transport urbain). Cependant, comme pour la discussion précédente sur le degré de préparation du Canada touchant des événements n'ayant pas de précédent, la plupart trouvent difficile de juger si, à leurs yeux, la protection civile canadienne est prête pour de tels événements : « Peut-on vraiment se préparer pour des choses semblables ? »

De même, les participants sont peu nombreux à pouvoir dire s'ils pensent qu'ils seraient directement affectés par une attaque en sol canadien : « Ça dépend. Si c'est la contamination de l'eau, alors c'est probablement oui. » D'autres entrevoient la possibilité d'être affectés : « Qui sait ? On peut se trouver au mauvais endroit au mauvais moment. » Pour la plupart, toutefois, si jamais ils étaient touchés ce serait indirectement (p. ex., en entendre parler par quelqu'un, voir la chose se produire à la télévision).

Dans ce contexte, quelques-uns soulèvent aussi la possibilité d'un terrorisme « maison ». Ainsi que nous l'apprend *l'Observatoire de la sécurité*, bon nombre de participants estiment possible que des terroristes aient franchi nos frontières et soient à l'œuvre au Canada. Certains font même l'erreur de penser que les pirates de l'air du 11 septembre étaient d'abord passés par le Canada : « La plupart des terroristes du 11 septembre avaient vécu au Canada. » D'autres laissent aussi entendre que des terroristes pourraient provenir du Canada ou qu'une organisation terroriste pourrait s'y développer (p. ex., la crise du FLQ), et il est évident que des participants admettent la possibilité que des personnes nées au Canada deviennent des terroristes.

Bien des choses semblent avoir changé depuis les attentats du 11 septembre...

L'impression générale des participants c'est que le monde est tout simplement différent depuis les attentats du 11 septembre contre les États-Unis. Par conséquent, bien des choses semblent avoir aussi changé au Canada. Pour les participants, les mesures de sécurité accrues dans l'ensemble du pays semblent constituer le changement le plus évident. Les mesures de sûreté plus sévères dans les aéroports, notamment en ce qui concerne le contrôle des passagers et des bagages, figurent en bonne place dans les réponses des participants : « Il y a maintenant un meilleur contrôle des bagages et des documents. » En fait, les mesures de sûreté aéroportuaires sont indubitablement les mieux connues de celles que le gouvernement fédéral a prises depuis les attentats du 11 septembre.

« [Les
Américains]
nous perçoivent
comme des
libéraux au
cœur
sensible. »

On a également l'impression que depuis le 11 septembre 2001, la police et les agences de sécurité jouent un rôle plus prononcé, au Canada comme ailleurs dans le monde. Dans l'esprit de la plupart des participants, le gouvernement canadien a sûrement haussé les crédits des corps policiers chargés d'enquêter sur les menaces terroristes. Certains pensent aussi que les policiers se servent probablement plus souvent de leurs pouvoirs existants, plutôt qu'il s'agisse de nouveaux pouvoirs : « Il y a maintenant plus de policiers et ils reçoivent une meilleure formation. »

Les relations canado-américaines paraissent aussi s'être modifiées depuis les attentats. Certains pensent que les liens entre les deux pays se sont relâchés, surtout à cause de la décision du Canada de ne pas se joindre aux Américains en Irak. On pense beaucoup, en particulier dans l'Ouest du Canada, qu'à cause de décisions comme celle-là le Canada se fait punir par les États-Unis. Pour les tenants de cette opinion, l'exemple le plus frappant est celui de l'embargo commercial sur le boeuf canadien : « Ils nous le font payer. »

« Je ne sais rien des poids et contrepoids, mais ce serait insensé d'avoir une absolue confiance dans le système. »

Des participants se disent aussi préoccupés par les contraintes touchant les libertés individuelles depuis le 11 septembre. En particulier, on pense qu'il y a violation des droits des minorités visibles : « Dès après le 11 septembre, on a perçu certaines races différemment. » En outre, comme le montre l'*Observatoire de la sécurité*, la vie privée soulève davantage d'inquiétudes, notamment sa propre vie privée par rapport à celle des autres : « D'un côté, on tient à protéger sa vie privée mais, d'un autre côté, on tient à savoir ce que font les autres. » En fin de compte, cependant, beaucoup de participants seraient prêts à renoncer à certaines garanties si c'était pour avoir plus de sécurité : « Ils peuvent bien faire ce qu'ils veulent si c'est pour garantir ma sécurité. »

« Comment sont-ils [les policiers] censés améliorer la sécurité s'ils n'ont pas accès à votre vie privée? »

« Les gens ne se sentent pas aussi en sécurité qu'avant le 11 septembre. »

Des participants estiment aussi que, comme d'autres Canadiens, ils ont eux-mêmes évolué depuis les attentats du 11 septembre et qu'ils ont adopté une perspective plus cosmopolite : « Nous sommes plus au courant de ce qui se passe ailleurs. Nous connaissons les différences entre les diverses cultures et origines ethniques. » On a toutefois l'impression que les Canadiens sont plus craintifs qu'auparavant : « Nous sommes plus aux aguets, nous nous surveillons plus à cause de ce qui est arrivé le 11 septembre. » Vu cette peur ambiante, beaucoup de participants croient que les Canadiens sont plus disposés à « accepter n'importe quoi au nom de la sécurité ». Même si cette idée dérange bien des participants, ils pensent néanmoins que la plupart des changements dans le domaine de la sécurité s'imposaient.

« Nos voisins sont "invincibles". Qui va jamais oser les attaquer? Pourtant, voyez ce qui est arrivé. »

« J'ai une confiance aveugle dans ce que fait ici le gouvernement; il veille sur nous. »

Compte tenu des changements perçus, nous avons demandé aux participants leur opinion sur ce que fait le gouvernement en matière de sécurité nationale. Parallèlement aux observations quantitatives, la plupart des participants des groupes de discussion s'accordent à dire que, en autant qu'ils sachent, le gouvernement du Canada fait en général « du bon travail » en réaction à la menace terroriste. Quelques-uns mentionnent que le Canada semble adopter une approche différente de celle des États-Unis en matière de sécurité, ce qui les réjouit : « Je suis content de voir que nous n'exagérons pas, au contraire des Américains. »

« Je suis sûr qu'on consacre les ressources nécessaires au problème, mais je ne sais pas si la manière employée est efficace. »

« Quelles que soient les mesures prises, j'espère qu'elles sont le fruit d'une bonne réflexion »

D'autres, par ailleurs, estiment ne pas être assez renseignés pour pouvoir porter un jugement : « Je n'ai reçu aucune information sur ce que le gouvernement a accompli dans ce domaine. » Beaucoup de participants expriment donc le souhait d'en savoir plus, non seulement sur ce que fait le gouvernement mais sur les genres de menaces qui existent. Plusieurs mentionnent qu'ils se sentiraient plus à l'aise s'ils savaient comment on s'occupe des problèmes de sécurité et de sûreté publiques, et pensent qu'il faudrait exiger plus de transparence afin que le gouvernement rende des comptes au public.

Malgré une assez faible connaissance des changements législatifs, la réaction à des exemples précis est généralement positive...

Tout en reconnaissant un certain nombre de changements qui se sont produits au Canada depuis le 11 septembre, peu de participants, s'il en est, mentionnent des changements d'ordre législatif. En réalité, la plupart imaginent qu'il n'y a pas eu de modifications ou d'ajouts aux lois dans la foulée des attentats du 11 septembre. Ils croient plutôt que le gouvernement n'a fait que renforcer les mesures de sécurité au Canada. Par contre, les participants se montrent très intéressés à savoir quels changements ont été apportés aux lois.

La réaction à des exemples précis est généralement positive (c'est-à-dire qu'ils paraissent adéquats compte tenu de la menace appréhendée) et peu de participants expriment carrément leur opposition. Toutefois, la plupart ont quelques réserves touchant certains changements législatifs et tous ont des questions à poser. Du côté positif du spectre, les gens se disent rassurés par ce qu'ils comprennent des mesures législatives, lesquelles indiquent que le gouvernement intervient au delà des mesures de sûreté évidentes mises en œuvre dans les aéroports et à la frontière. Ils tendent aussi à afficher assez peu d'inquiétude à l'idée que les nouvelles dispositions législatives puissent donner lieu à des abus ou porter atteinte aux libertés civiles.

Comme nous l'avons dit, il n'y a pas beaucoup de ferme opposition. Celle qui s'exprime tend à provenir de participants très renseignés pour avoir suivi la situation de plus près. Certains opposants sont surtout d'avis que les changements législatifs sont symptomatiques de ce qu'ils qualifient de « républicanisation » du Canada, un mélange de soumission devant les Américains et le lobby du complexe militaro-industriel, conjuguée à une évolution graduelle vers une société axée sur le maintien de l'ordre et qui met du même coup en péril les libertés civiles. D'autres, en particulier au sein des minorités visibles, s'inquiètent énormément des abus que la police pourrait commettre, surtout aux dépens des musulmans et des personnes d'ascendance moyen-orientale.

« Pour ce qui est des poids et contrepoids, je ne suis pas certain ... »

En ce qui a trait aux mesures spécifiques à l'étude, la détention sans mandat (ou les arrestations préventives) ressort comme une mesure importante qui évoque chez certains des images de dictature et rappellent le *1984* de George Orwell : « Ça semble un peu extrême, non ? » Malgré certaines préoccupations, la plupart jugent ce pouvoir acceptable en raison du rôle prépondérant du système judiciaire et vu que cette disposition n'a été utilisée qu'une seule fois : « En autant que la police n'est pas seule en cause. Le juge peut servir ici de garantie. » Beaucoup font aussi remarquer que l'obligation de présenter au plus tôt des éléments de preuve devant le tribunal contribuerait à empêcher que les gens ne soient détenus indéfiniment. Sur ce dernier point, toutefois, des personnes avouent avoir de la difficulté à concilier ce qu'elles savent maintenant de la loi et les reportages dans les médias, voulant que des détenus demeurent en captivité pendant de longues périodes sans que des accusations soient portées contre eux.

« Vous dites que ça n'a été utilisé qu'une seule fois. Cela me fait dire qu'on ne s'en sert pas de façon abusive »

Le Système d'information préalable sur les passagers paraît raisonnable aux yeux de la plupart mais certains s'inquiètent ou ont des questions à poser quant à savoir si les données sont, oui ou non, recueillies systématiquement (c.-à-d., sur tous les vols ou quelques-uns seulement). Le plus significatif c'est que plusieurs se demandent si les responsables gouvernementaux de la sûreté vont contrôler les listes en ayant en tête le profil des gens (c.-à-d., faire du profilage ethnique) ou comparer simplement les listes de passagers avec leurs propres listes de personnes connues pour être impliquées dans des activités terroristes ou soupçonnées de l'être. Le profilage à grande échelle met la majorité des participants mal à l'aise.

Essentiellement, l'appui au renforcement des mesures de sécurité semble reposer sur les quatre facteurs ci-dessous :

« Ces changements me paraissent raisonnables, compte tenu du contexte. »

1. *La possibilité de conséquences désastreuses*: Bien que le risque d'un attentat terroriste au Canada même semble relativement faible, on estime que les conséquences d'un attentat majeur qui aurait réussi (p. ex., contre une centrale nucléaire) seraient tellement désastreuses qu'elles justifient la prise de mesures, législatives et autres, qui peuvent sembler aux yeux de certains inutiles, excessivement coûteuses et accablantes : « À mon avis, il vaut mieux prévenir que guérir. » « Nous ne voudrions pas avoir à dire : "Si seulement nous avions fait ceci ou cela". »

« Nous avons renforcé la sécurité à cause du 11 septembre. Si nous ne l'avions pas fait, nous serions accusés de laisser entrer des terroristes »

2. *Les relations Canada-États-Unis* : Les participants, surtout ceux qui vivent à proximité de la frontière américaine, jugent important que le Canada entretienne de bonnes relations avec les États-Unis, surtout pour des raisons économiques et commerciales évidentes. Étant donné que le Canada ne s'est pas joint aux États-Unis en Irak et qu'il semblait improbable qu'il se joigne au bouclier antimissile, on accepte de façon pragmatique l'idée qu'il appartient au Canada de renforcer sa sécurité intérieure. De plus, même si les participants ne pensent pas que le Canada constitue une cible de choix pour un attentat terroriste, certains croient qu'il pourrait servir de rampe de lancement à des terroristes qui voudraient attaquer nos voisins du Sud : « Nous ne sommes peut-être pas une cible mais puisque les Américains le sont, nous leur devons de faire l'impossible ici pour stopper ces gens, comme nous l'avons fait pour ce type qui transportait une bombe dans sa voiture et se dirigeait vers l'aéroport de Los Angeles. »
3. *Une impression générale de confiance* : De façon générale, on pense que les organismes de sécurité et d'application de la loi font bien leur devoir. Cela n'empêche pas certains participants de penser qu'il peut y avoir des « pommes pourries » comme il en existe dans toute organisation. Toutefois, pour de nombreux participants, il est beaucoup plus troublant de penser que ce genre d'individus peuvent se trouver au sein des organismes chargés de la sûreté et de l'application de la loi, compte tenu des immenses pouvoirs dont disposent ces organismes. Il convient de souligner qu'au moment où les discussions de groupe se sont déroulées, les médias faisaient grand état du congédiement du chef de police d'Edmonton à cause d'une allégation voulant qu'il ait participé à un événement où des policiers auraient ciblé un journaliste connu pour ses critiques à l'égard de la police. Cependant, dans l'ensemble, la plupart des participants croient que les organismes chargés de la sûreté et de l'application de la loi n'abuseraient pas de leurs pouvoirs.
4. *Des préoccupations générales et non spécifiques* : Une raison plus subtile de l'appui, ou de l'absence d'opposition, pourrait résider dans la nature abstraite et philosophique des effets que les changements législatifs peuvent avoir à long terme sur les droits et les libertés civiles. C'est ainsi, par exemple, que peu de participants parlent de principes ou évoquent la possibilité que les dispositions législatives sapent les valeurs fondamentales des Canadiens. Les préoccupations sont plutôt pragmatiques et dans l'ordre de la mise en oeuvre, notamment en ce qui concerne les arrestations sans mandat, le risque d'abus policiers, la prépondérance des juges et les comptes à rendre au public. Malgré l'existence de certaines inquiétudes, la plupart des participants sont toutefois portés à croire à l'existence d'un meilleur équilibre entre libertés civiles et sécurité nationale au Canada qu'aux États-Unis.

Dans l'ensemble, la vaste majorité des répondants pensent que les mesures législatives adoptées depuis le 11 septembre sont un « mal nécessaire » et qu'elles sont justifiées par l'obligation qu'a le gouvernement de prévenir les attentats terroristes sur le territoire canadien et aux États-Unis. Par contre, ils sont peu nombreux à vouloir donner au gouvernement et aux organismes d'application de la loi un chèque en blanc à cet égard, et l'on réclame des garanties et l'obligation de rendre des comptes dans le but de réduire au minimum les erreurs et les abus : « Ces nouveaux pouvoirs semblent raisonnables mais tout dépendra de la manière dont ils seront mis en application. »

Vif sentiment d'une érosion de la vie privée...

Avant d'être invités à réfléchir à des changements particuliers qui se sont produits au Canada depuis le 11 septembre 2001, les participants ont discuté brièvement de la protection de la vie privée. Conformément à la recherche entreprise par EKOS dans ce domaine, la plupart des participants croient dans une érosion de leur vie privée qui serait attribuable à des facteurs comme la prolifération des nouvelles technologies (p. ex., Internet) et l'utilisation des renseignements personnels (p. ex., pour le télémarketing). Et bien que les conséquences sur la vie privée de plusieurs des mesures mises en place soient difficiles à imaginer ou à bien évaluer, les participants tendent néanmoins à penser que leur vie privée en a été affectée durant la période en cause.

Il importe de tenir compte du fait que la vie privée est un domaine où les attitudes sont très complexes et dépendent beaucoup du contexte. Par conséquent, vu la complexité de ces questions et le peu de temps qui y a été consacré, il ne serait pas approprié de tirer de la discussion des conclusions plus fermes.

Un appui conditionnel à l'accroissement des mesures de sécurité ...

La plupart des participants se disent prudemment ouverts à l'idée d'accorder plus de pouvoir aux organismes de sécurité au moyen de changements législatifs : « Je ne dirais pas non avant d'avoir d'abord entendu ce qu'ils réclament. »

« À cause du 11 septembre, nous avons tous été conditionnés à penser que les terroristes proviennent de certains pays ou qu'ils sont tous d'une certaine origine, ce qui est tout bonnement faux. »

Le souhait exprimé par le gouvernement de moderniser les dispositions législatives touchant l'interception des communications pour y inclure des nouvelles technologies comme Internet et les téléphones cellulaires a été donné comme exemple de changement législatif éventuel. La réaction initiale a parfois été partagée, plusieurs participants se demandant si la mise à jour de la loi permettrait à la police de surveiller systématiquement les activités sur Internet. D'autres participants ont vite riposté qu'il fallait un mandat pour surveiller les communications. Ce point ayant été éclairci, presque tous se montrent d'accord pour modifier les dispositions existantes, notamment dans le but de lutter contre la pornographie juvénile : « Faisons cette mise à jour. Il faut se mettre à niveau avec les criminels. »

Le profilage ethnique, thème de la discussion portant le plus à controverse...

« Sur quoi se base-t-on pour enfreindre votre droit à la vie privée? Sur le fait que votre NOM donne à penser que vous êtes musulman, ce qui est injuste. »

Si certaines des ramifications potentielles les plus subtiles des changements survenus depuis le 11 septembre semblent échapper à bon nombre de participants, ce n'est pas le cas des effets négatifs potentiels du profilage ethnique. Effectivement, ce segment des discussions de groupe a souvent suscité le plus de commentaires. Pour tout dire, l'idée de singulariser des personnes ayant certaines caractéristiques en vue d'un contrôle de sécurité additionnel est carrément rejetée par la quasi-totalité des répondants : « Le pays d'origine ne doit pas susciter le soupçon, non plus que l'appartenance religieuse. »

Beaucoup soutiennent qu'une approche semblable s'assimile à du racisme sanctionné par l'État et est tout simplement inacceptable : « Il faut tirer la ligne quelque part. Jusqu'ici, j'étais d'accord avec ce qu'on a dit. » Alors que le profilage ethnique est considéré dans l'ensemble comme un fait malheureux mais inévitable, surtout de la part des services policiers municipaux, la différence entre ce qui existait et ce qui semble s'être produit d'un bout à l'autre du Canada depuis les attentats contre les États-Unis tient au fait que le profilage ethnique est devenu une affaire de perception et de décision personnelles et non une approche ayant l'appui et découlant des organismes chargés de l'application de la loi et de la sécurité : « Voyez. Il y a une grosse différence entre un policier raciste qui me harcèle parce que je suis un Noir, et le fait que ce soit une façon d'agir officielle. »

D'autres participants rejettent cette approche surtout parce qu'elle ne serait pas efficace, vu que « un terroriste peut être n'importe qui ». Finalement, beaucoup de participants sont d'avis que si les agences de sécurité veulent mieux contrôler certains individus, elles n'ont qu'à mieux contrôler l'ensemble de la population : « S'ils ont plus de questions à poser au musulman qui me précède, très bien. Mais qu'ils me posent aussi les mêmes questions. »

« Je ne crois pas qu'il faille singulariser les personnes de nationalités particulières. Si les mesures de sécurité étaient suffisantes, tous les gens seraient contrôlés de la même manière. »

Signalons que les discussions de groupe renforcent les résultats de l'*Observatoire de la sécurité*, selon lesquels le profilage ethnique inquiète la population canadienne. Cependant, les observations quantitatives montrent aussi qu'il existe un certain appui (quoique en diminution) à l'égard du profilage ethnique. Si certains participants des discussions de groupe se sont exprimés à ce sujet, leurs points de vue ont peut-être été atténués pour des raisons psychologiques liées au fait de se trouver en groupe (par crainte, par exemple, de sembler avoir une opinion mal vue sur le plan social, voire raciste).

6.0 Une perspective américaine

Aperçu général

Comme les discussions au sein des groupes canadiens l'ont démontré, toute discussion portant sur la sécurité nationale et la sécurité publique entraîne inévitablement le sujet des relations du Canada avec les États-Unis. C'est dans ce contexte, évidemment, que la plupart des participants situent leurs attitudes en matière de sécurité et de sûreté. Compte tenu des préoccupations concernant les États-Unis, il était important d'aborder quelques-unes des questions à l'étude avec des Américains et de les interroger sur leurs attitudes à l'égard du Canada dans ce domaine.

Pour se faire une idée de certaines de ces attitudes, deux discussions de groupe ont eu lieu avec des Américains à Washington (DC). En raison des divergences politiques actuelles aux États-Unis, les groupes ont été répartis selon l'allégeance avouée à l'un des deux grands partis politiques nationaux, c'est-à-dire entre démocrates et républicains. Soulignons que les observations tirées de cette partie de notre étude ne doivent pas être tenues pour concluantes. Néanmoins, elles procurent un bon aperçu de certaines des attitudes qui existent à propos du Canada en matière de sécurité nationale, et elles devraient contribuer à l'élaboration de futurs travaux de recherche.

Images/impressions générales

Avant d'entrer dans le vif du sujet, celui de la sécurité nationale, la discussion a d'abord porté sur les images et les impressions générales au sujet du Canada (pour établir l'objectivité des points de vue). Pour un nombre significatif de participants, les perceptions étaient fondées sur des voyages (pas nécessairement récents) au Canada. En dépit d'une appréciation des tensions actuelles entre les deux pays, les participants avaient des points de vue nettement positifs sur le Canada (malgré également quelques images négatives).

- Parmi les images qui viennent spontanément à l'esprit, mentionnons celles de « ami/allié/partenaire économique/voisin »; les mots « libéral », « tolérant » et « pacifique » sont souvent évoqués aussi.
- On note également des associations négatives (p. ex., « objecteurs de conscience », « profiteurs » en ce qui concerne la défense nationale ou la sécurité nationale).

« [Le Canada] se situe quelque part entre la sensibilité européenne et la politique américaine. »

« [Le Canada] se veut indépendant mais il dépend de nous pour le commerce et la défense. »

Fait étonnant, les participants sont bien au courant aussi des relations canado-américaines. Dans l'ensemble, les démocrates tendent à avoir une opinion plus positive du Canada, tandis que les républicains se montrent un peu plus critiques.

- Les relations économiques et commerciales (bois d'oeuvre, énergie, blé, automobile) revêtent une pertinence particulière pour les participants.
- Les autres questions importantes vont, notamment, des soins de santé aux médicaments d'ordonnance, à l'éducation et à l'environnement.
- Sans être évaluées comme les plus importantes, les questions de sécurité (p. ex., la frontière, le terrorisme, le bouclier antimissile, l'immigration, la « guerre au terrorisme ») sont couramment citées comme cruciales par les démocrates aussi bien que les républicains.

Le monde après le 11 septembre

Alors que beaucoup de participants ont l'impression que le monde est devenu « plus dangereux » depuis les attentats du 11 septembre 2001, d'autres trouvent que les choses n'ont pas tellement changé. On pense plutôt que chacun a une nouvelle façon de voir : « Nous sommes simplement plus conscients maintenant. » Fait intéressant, des participants affirment que les États-Unis étaient « naïfs avant le 11 septembre » et que les attentats ont simplement rendu les Américains plus conscients de ce que d'autres dans le monde (p. ex., en Europe et au Moyen-Orient) ont déjà éprouvé. Cette sensibilisation accrue aux événements mondiaux, révélée par les groupes de Washington, s'était aussi dégagée des groupes de discussion canadiens.

Malgré l'incertitude quant à savoir si les choses sont effectivement devenues plus dangereuses, on a pu noter un quasi-consensus à l'idée qu'il est « très probable » que les États-Unis soient de nouveau attaqués d'ici quelques années (même si aucun événement d'importance ne s'est produit depuis le 11 septembre). Pour les participants, les attentats pourraient prendre de nombreuses formes (p. ex., attentat-suicide, contamination de l'eau, attentat économique, bombes dans les moyens de transport en commun). Certaines formes sont toutefois jugées beaucoup moins possibles que d'autres (p. ex., une attaque nucléaire paraît plutôt improbable).

Quant à savoir si, oui ou non, les États-Unis sont préparés en cas d'un nouvel attentat, les participants divergent fortement d'opinion :

« Avant le 11 septembre, la plupart des Américains étaient comme des somnambules »

« La sécurité intérieure est une farce. »

« Bush nous dit que le monde est plus dangereux »

« Les priorités des Américains ont changé à cause du 11 septembre. »

- Les républicains tendent à penser que les États-Unis sont « mieux préparés que la dernière fois. »
- Par contre, les démocrates sont beaucoup plus critiques et laissent entendre que les États-Unis ne seraient prêts que pour quelque chose qui s'est déjà produit (p. ex., un autre attentat avec des avions). Cette position est très similaire à celle de la plupart des groupes canadiens.

« Nous dépensons à droite et à gauche. »

Alors que tous les participants jugent nécessaire de renforcer les mesures de sécurité, ceux du groupe démocrate sont portés à penser que les mesures actuelles menacent les libertés civiles. Même quelques participants républicains admettent qu'il y a eu des « stupidités » de commises dans le but de combattre le terrorisme (p. ex., la signalisation de choses suspectes de la part de ses voisins).

Peu de sensibilisation à l'aide fournie par le Canada après le 11 septembre...

« Le Canada serait prêt à nous aider... »

Même si, initialement, les participants ne se souviennent pas tellement de l'aide que le Canada a apportée aux États-Unis après les événements du 11 septembre, quelques-uns, réflexion faite, se rappellent certaines choses que le Canada a faites (p. ex., avions dirigés vers le Canada, collaboration accrue à la frontière).

« [Le Canada] répondrait à tout besoin raisonnable. »

Bien qu'ils n'aient pas beaucoup d'initiatives précises en tête, les participants croient néanmoins pouvoir compter sur l'aide du Canada. La plupart pensent que le Canada ferait « tout ce qu'il peut » pour aider advenant une autre attaque ou catastrophe (p. ex., il fournirait des services de santé). Bien entendu, on pense que le Canada interviendrait davantage s'il y avait une situation d'urgence à proximité de la frontière canado-américaine (par opposition à une autre qui frapperait loin dans le Sud).

D'autres participants critiquent tout de même le Canada en disant que toute offre de service serait uniquement pour la forme. Certains disent croire que le Canada ne serait disposé à faire que quelque chose que lui-même jugerait « raisonnable ». Ainsi, beaucoup de participants donnent l'exemple de l'Irak pour montrer que le Canada n'est pas prêt à venir en aide aux États-Unis si cela va à l'encontre des principes canadiens. On reconnaît aussi que le Canada ne pourrait jouer qu'un rôle limité compte tenu de sa petite taille et de ses capacités plutôt réduites.

Pas de consensus sur la réaction des États-Unis face à la menace terroriste...

« Nous avons
dépensé
beaucoup
d'argent pour
les codes
couleur et du
ruban adhésif
entoilé. »

Au contraire des groupes canadiens, la majorité des membres des groupes de Washington sont très au courant des changements majeurs qui se sont produits aux États-Unis dans la foulée des attentats du 11 septembre, dans le but d'améliorer la sécurité nationale (p. ex., adoption de la loi dite *Patriot Act*, création du ministère de la Sécurité intérieure, ou *Homeland Security*). Quant à savoir si ces changements étaient adéquats, les participants sont partagés (avec des différences marquées entre démocrates et républicains).

- Les démocrates sont plus susceptibles de critiquer l'efficacité des mesures qui ont été prises : « Le ministère de la Sécurité intérieure nage en pleine confusion. »

« Nous avons
renforcé la
sécurité. »

Une observation particulièrement intéressante tient au fait que plusieurs participants estiment que les États-Unis tirent de l'arrière par rapport à d'autres pays dans leurs efforts en matière de sécurité nationale. En fait, ils sont nombreux à dire que les mesures de sécurité prises depuis le 11 septembre ne sont que du rattrapage en comparaison avec d'autres pays qui s'occupent de ces questions depuis très longtemps (p. ex., Israël, perçu comme un pays qui prend depuis des décennies des mesures pour parer aux menaces; les pays européens qui ont implanté depuis longtemps des mesures de sûreté dans les aéroports).

Réaction du Canada en matière de sécurité

« [Le Canada]
dépend
beaucoup
des É.-U. en
matière de
sécurité. »

La plupart des participants croient savoir que le Canada a adopté une position plutôt équilibrée en matière de sécurité nationale. Malgré quelques commentaires de la part de certains participants voulant que le Canada ne prenne pas la question militaire suffisamment au sérieux, on ne semble pas penser spontanément que le Canada fait preuve de négligence sur le front de la sécurité nationale.

De façon générale, on pense que le Canada prend la sécurité au sérieux, mais on reconnaît qu'il fait face à des menaces ou à des risques différents de ceux des États-Unis : « [Le Canada] a très peu d'ennemis. » Par conséquent, il est normal, croit-on, que le Canada prenne à l'égard du risque un jeu de mesures différent. Aux yeux de certains participants, cela signifie qu'il n'y a pas la même urgence d'agir qu'aux États-Unis en matière de sécurité nationale.

« Je n'ai
jamais
perçu le
Canada
comme une
cible. »

La politique d'immigration du Canada est un domaine que beaucoup de participants, peu importe leur allégeance politique, qualifient de problématique. C'est aussi ce que révèle l'*Observatoire de la sécurité*, c'est-à-dire que l'immigration pourrait constituer de plus en plus une source de tension entre le Canada et les États-Unis. Alors que l'opposition à l'immigration n'a jamais été aussi faible au Canada, une majorité de plus en plus forte d'Américains estiment que leur pays reçoit trop d'immigrants. En fait, la plupart des gens faisant partie des groupes de Washington affirment que les États-Unis ont leurs propres problèmes dans le domaine de l'immigration.

Le Canada n'est pas un « refuge pour les terroristes »...

Conformément aux résultats mentionnés ci-dessus, le Canada n'apparaît pas comme un « refuge pour les terroristes » (point de vue qu'on retrouve souvent dans les médias américains). De l'avis de quelques participants, il existe toujours des menaces quand on vit dans un pays libre et démocratique, ce qui s'applique aussi bien aux États-Unis qu'au Canada. Il importe aussi de savoir ce que certains entendent par le mot « refuge », c'est-à-dire un endroit où les terroristes peuvent facilement s'abriter – comme Oussama ben Laden qui a pu demeurer dans certains pays. Ces participants affirment qu'on ne peut tout simplement pas comparer ce genre de pays à une société libre et démocratique comme le Canada.

L'une des observations les plus intéressantes à ressortir des groupes américains concerne l'endroit d'où peuvent, de l'avis des participants, provenir les terroristes qui veulent attaquer les États-Unis. Quatre possibilités leur étaient offertes : ils peuvent pénétrer directement aux États-Unis en provenance de divers pays à travers le monde, provenir de l'intérieur même des États-Unis (terroristes « maison », « cellules dormantes »), franchir la frontière entre le Canada et les États-Unis ou franchir la frontière entre le Mexique et les États-Unis.

Pour la vaste majorité des participants, la pire menace est celle de terroristes qui pénétreraient aux États-Unis en provenance du Mexique ou de ceux qui se trouvent déjà aux États-Unis. Aucun participant ne pense que la pire menace proviendrait du Canada.

Peu de sensibilisation à la collaboration entre le Canada et les États-Unis, mais la discussion touchant les initiatives en cours impressionne...

Comme on pouvait s'y attendre, la plupart des participants sont peu ou pas du tout renseignés au sujet d'initiatives précises de collaboration entre les gouvernements canadien et américain en matière de sécurité nationale.

Mis au courant de quelques-unes de ces initiatives, la plupart des participants s'en montrent impressionnés. En fait, des participants sont d'avis que certaines de ces initiatives comblent des faiblesses aux États-Unis mêmes, notamment au sujet de la sûreté portuaire. Dans l'ensemble, on juge que ce sont des mesures pratiques et qui concernent des problèmes bien réels pour la sécurité des États-Unis. Pour ce qui est de l'avenir, la plupart des participants perçoivent les initiatives conjointes (actuelles et futures) comme étant généralement de bon augure.

7.0 Conclusion

Bilan – La protection civile

Malgré le peu de sensibilisation aux mesures de protection civile, on est assez au courant des genres de situations d'urgence ou de catastrophes qui se sont produites ou qui pourraient se produire.

- SPPCC est très peu connu. On pense que c'est un ministère qui s'occupe de planification et de coordination, et qui effectue peut-être des simulations de situation d'urgence ou de catastrophe. Les forces armées joueraient le rôle central en cas d'intervention fédérale.
- Aucun lien de fait entre SPPCC et les six organismes qui relèvent du ministre de la Sécurité publique (p. ex., la GRC, le SCRS et l'ASFC).

Les opinions sont partagées en ce qui concerne le degré de préparation du Canada en cas de situation d'urgence ou de catastrophe.

- En général, on pense que le pays et les gouvernements sont mieux préparés que par le passé. Cette impression se fonde surtout sur la conviction que, dans l'ensemble, les Canadiens sont maintenant plus conscients des catastrophes qui peuvent survenir plutôt que des catastrophes que chacun a pu connaître. On s'accorde à dire que la réaction serait plus efficace devant des catastrophes ou des situations d'urgence comme celles dont nous avons déjà eu l'« expérience » (p. ex., catastrophe naturelle, panne de courant).
- Par contre, on pense que nous serions assez mal préparés pour affronter des catastrophes ou des situations d'urgence qui sont rares ou n'ont pas eu de précédent (p. ex., tremblement de terre majeur, accident nucléaire, terrorisme). De même, la protection civile serait défailante advenant un événement de très grande envergure (qui frapperait, par exemple, une province entière plutôt qu'une seule ville).

Malgré de faibles niveaux de préparation personnelle, il y a un grand intérêt à apprendre comment se préparer en vue d'événements semblables. Internet serait un moyen crucial d'obtenir ce genre de renseignements.

- Un important défi à relever pour SPPCC tient à l'impression qu'il est peu probable qu'on soit directement affecté par une catastrophe ou une situation d'urgence, de sorte que les gens sont moins portés à se renseigner sur les façons de se préparer à des événements semblables.

Bilan — La sécurité et la sûreté publiques

Les résultats reflètent ceux de l'étude continue de EKOS intitulée Observatoire de la sécurité. C'est-à-dire que nous vivons dans un monde de plus en plus menaçant, si bien que la nécessité d'agir récolte plus d'appui que d'opposition. Dans l'ensemble, ferme penchant à concevoir la réponse du gouvernement du Canada à la menace terroriste comme à la fois adéquate et nécessaire.

Forte tendance à trouver que le monde est de plus en plus dangereux.

- Les attentats du 11 septembre et la présente situation en Irak sont les deux indicateurs les plus évidents de cet état d'esprit. Vives inquiétudes touchant la politique étrangère américaine et, en particulier, George Bush en tant que principales causes d'instabilité et de conflit dans le monde.

Le Canada, perçu très différemment.

- La perception de la sécurité du Canada est demeurée à peu près inchangée depuis quelques années, malgré une certaine impression que le pays est devenu plus dangereux (attribuable en grande partie au fait que le terrorisme fait maintenant partie de la vie courante).
- Les mesures de sûreté accrues aux points d'entrée et dans certains édifices gouvernementaux renforcent le sentiment de sécurité.

La probabilité qu'un nouvel attentat terroriste se produise aux États-Unis paraît élevée, mais le danger qu'il s'en produise un en sol canadien semble beaucoup moins fort.

- L'impression de forte probabilité d'un autre attentat terroriste aux États-Unis serait due principalement à la politique étrangère américaine.
- Une opinion très répandue veut que la meilleure défense du Canada contre un attentat terroriste réside beaucoup plus dans sa politique étrangère que dans les mesures antiterroristes ou de sécurité.
- Les chances que le Canada subisse un sort semblable paraissent beaucoup plus faibles (malgré l'existence de certaines craintes). On pense plutôt que si jamais le Canada était touché, ce serait indirectement (p. ex., comme rampe de lancement d'une attaque contre les États-Unis).
- On s'inquiète quelque peu de la possibilité d'un terrorisme « maison »; le terrorisme n'étant pas associé uniquement à al-Qaïda ou à l'extrémisme musulman (p. ex., la crise du FLQ, les bombes d'Oklahoma, la droite religieuse).

Le Canada aurait changé de bien des façons depuis les attentats du 11 septembre.

- Malgré la sensibilisation très faible ou inexistante aux changements législatifs, on est fortement persuadé que le gouvernement a renforcé la sûreté pour faire face aux nouvelles menaces (p. ex., mesures accrues aux points d'entrée, augmentation des pouvoirs policiers), et que la police utilise plus fréquemment ses pouvoirs existants, plutôt qu'il s'agisse de nouveaux pouvoirs.
- Pour plusieurs, la sûreté aéroportuaire est l'exemple suprême des mesures fédérales prises jusqu'ici.
- Les relations avec les États-Unis semblent s'être détériorées.

Dans l'ensemble, les changements législatifs sont perçus comme nécessaires (quoique certains ne partagent pas cette opinion).

- Ils sont considérés comme un « mal nécessaire » de nos jours, qui serait justifié par l'obligation qu'a le gouvernement de protéger les Canadiens et d'aider à prévenir un attentat terroriste, que ce soit au pays ou aux États-Unis.
- La réaction à des exemples particuliers de changements est généralement positive, seuls quelques mécontents ayant exprimé une vive opposition. La discussion au sujet de ces exemples soulève toutefois des questions et des demandes d'explication touchant ces changements.
- Par contre, on ne donne pas de chèque en blanc. On réclame plutôt des garanties ou des mécanismes de recours. Mais on est rassuré de savoir que le système judiciaire joue un rôle prépondérant et que les nouvelles mesures ont été utilisées avec circonspection – ce qui est crucial pour leur acceptation.

L'appui au renforcement des mesures de sécurité, y compris la loi antiterroriste, semble reposer sur quatre facteurs.

- La possibilité de conséquences désastreuses : Les conséquences d'un attentat qui aurait réussi (p. ex., contre une centrale nucléaire) seraient assez désastreuses pour justifier ces mesures, législatives et autres.
- Les relations Canada–États-Unis : Étant donné que le Canada ne s'est pas joint aux États-Unis en Irak et qu'il semblait improbable qu'il se joigne au bouclier antimissile, on accepte de façon pragmatique l'idée qu'il appartient au Canada de renforcer sa sécurité intérieure.

- Une impression générale de confiance : De façon générale, on pense que les organismes de sécurité et d'application de la loi font bien leur devoir. Malgré la « confiance » dans ces organismes, on s'inquiète qu'il puisse s'y trouver des « pommes pourries ».
- Des préoccupations générales et non spécifiques : Les préoccupations sont pragmatiques et dans l'ordre de la mise en œuvre (notamment en ce qui concerne les arrestations sans mandat, le risque d'abus policiers, la prépondérance des juges et les comptes à rendre au public), plutôt qu'elles ne concernent la possibilité que les mesures portent atteinte aux valeurs canadiennes fondamentales.

Dans l'ensemble, on appuie sous condition le renforcement des pouvoirs (p. ex., la modification des dispositions touchant l'accès légal). L'appui augmente après explication des changements, ce qui souligne l'importance de mettre l'accent sur les garanties, le rôle du système judiciaire et le recours extrêmement restreint à ces mesures.

Le « profilage ethnique » est une question très épineuse et il est jugé inacceptable (bien que cette position ne soit pas universelle).

- Le fait de singulariser les individus ayant certaines caractéristiques pour leur faire subir un contrôle de sûreté plus approfondi est rejeté par la plupart; on parle carrément de racisme quand le même niveau de contrôle n'est pas appliqué à tout le monde sur un pied d'égalité. On pense aussi que cela n'est pas particulièrement efficace.

Bilan – La perspective américaine

Comme on pouvait s'y attendre, le Canada n'apparaît pas dans le radar des participants américains en ce qui concerne la sécurité nationale.

- Le nombre très élevé de participants qui avaient complètement oublié les diverses façons par lesquelles le Canada est venu en aide aux États-Unis après les attentats du 11 septembre en est une confirmation.

Malgré le grand manque de connaissance touchant ce que fait le Canada sur le front de la sécurité nationale, les participants ne partagent pas certains points de vue exprimés dans les médias américains (p. ex., que le Canada constitue un « refuge pour les terroristes »).

- En fait, l'opinion sur le Canada tend à être positive bien qu'on soit conscient de quelques irritants (p. ex., les interventions militaires, le bouclier antimissile).
- En même temps, on reconnaît que les États-Unis ont leurs propres défis à relever en matière de sécurité nationale.

Sans y avoir accordé beaucoup de réflexion avant la tenue des discussions de groupe, presque tous les participants croient que le Canada prend la sécurité nationale au sérieux. Toutefois, les participants admettent que le Canada fait sans doute face à des menaces différentes de celles des États-Unis. Par conséquent, on pense que le Canada doit réagir différemment.

- Les initiatives qui ont été entreprises sont perçues comme positives et rassurantes pour la plupart des participants.
- L'enjeu crucial c'est qu'elles ne sont à peu près pas connues.

**Annexe A : Guide du modérateur les groupes canadiens
(français et anglais)**

DISCUSSIONS DE GROUPE – SPPCC

Explorer les attitudes des Canadiens touchant la sûreté et la sécurité

Avis au lecteur : nous avons limité l'utilisation du langage juridique dans ce document pour favoriser la meilleure compréhension possible des sujets traités de la part de répondants issus de milieux variés.

Introduction (5 minutes)

- But de la discussion : les discussions de groupe sont organisées pour le compte du gouvernement du Canada.
- Explication du format et « règles de base » :
 - Les discussions sont enregistrées sur bande sonore et observées par des membres de l'équipe de recherche. Vos commentaires vont demeurer confidentiels.
 - Efforcez-vous d'intervenir à tour de rôle.
 - Il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse aux questions que nous allons aborder – nous cherchons seulement à connaître le fond de votre pensée.
 - Il est permis de diverger d'opinion. Exprimez-vous même si vous vous croyez la seule personne à être d'un certain avis. Il est aussi permis de changer d'opinion après avoir entendu celle de quelqu'un d'autre ou reçu de nouveaux renseignements.
 - Rôle du modérateur : susciter les questions à débattre, surveiller l'heure et donner à chacun la chance de s'exprimer.
- Si on demande des précisions sur la composition des groupes, le modérateur expliquera que, pour mieux comprendre les points de vue de différents sous-groupes, nous avons constitué un total de seize groupes à travers le pays pour représenter la diversité multiculturelle canadienne.
- Présentation des participants : prénom, nature du travail, etc.

Protection civile (25 minutes)

1. Vous vous rappelez sans aucun doute le récent désastre du tsunami, survenu en Asie du sud-est. Bien que le Canada n'ait jamais eu à faire face à ce type de cataclysme, vous souvenez-vous de situations d'urgence ou de désastres qui sont arrivés au pays au fil des années ?

- Feux de forêt en Colombie-Britannique
- Inondations au Saguenay
- Débordement de la Rivière Rouge
- Tempête de verglas
- Panne d'électricité en Ontario
- Ouragan Juan
- Panne de systèmes informatiques
- Impact d'un objet provenant de l'espace
- Onde de tempête
- Tornade
- Avalanche
- Crise touchant des infrastructures cruciales (p. ex. : contraintes sérieuses affectant des secteurs comme les télécommunications, les services financiers, le transport, l'environnement)
- Autres situations

• Y a-t-il d'autres situations d'urgence ou des catastrophes qui pourraient, selon vous, se produire au Canada ?

- Déversement de produits chimiques
- Accident nucléaire
- Attaque terroriste
- Tremblement de terre
- Tsunami

2. Comment évaluez-vous le niveau de préparation du Canada pour faire face à une situation d'urgence ou à un désastre naturel ? Sur quoi basez-vous votre évaluation ?

- Plus précisément, comment évaluez-vous le niveau de préparation du Canada face à :
 - Des situations dues à la météorologie (ouragans, verglas)
 - Des déversements de produits chimiques
 - Des tremblements de terre
 - Des attaques terroristes (p. ex. : cyber-terrorisme)
 - Une situation d'urgence touchant la santé, comme le SRAS
- Comparativement à il y a quelques années, trouvez-vous votre **gouvernement municipal** mieux préparé ou moins bien préparé pour faire face à ce genre de crise - ou ne voyez-vous aucun changement ?
- Et votre **gouvernement provincial** ? Comment évaluez-vous son niveau de préparation pour faire face à ce genre de désastres ou de situations d'urgence?
- Et le **gouvernement du Canada** ? Quelle est votre évaluation de son niveau de préparation pour faire face à de tels désastres ou situations d'urgence?

3. Pouvez-vous identifier un ou des organismes municipaux, provinciaux ou fédéraux qui pourraient, selon vous, réagir à une catastrophe ou à une situation d'urgence?

- Savez-vous s'il existe un ministère ou un organisme fédéral ayant des responsabilités propres en cas de situation d'urgence ou de désastre ?
- Avez-vous déjà entendu parler de Sécurité publique et Protection civile Canada ?
 - Savez-vous de quel niveau de gouvernement relève SPPCC ?
 - Qui dirige SPPCC?
- Quel est le rôle de ce ministère, à votre avis ?

À NOTER : Le modérateur fournit aux participants une brève description de SPPCC (p. ex. : raison d'être, responsabilités, initiatives majeures, rendement, etc.) ? Il demande ensuite aux participants leur réaction à la création de SPPCC.

4. Dans quelle mesure êtes-vous prêts, vous-même et votre famille, à faire face à une situation d'urgence ou à une catastrophe du genre dont nous avons parlé ?

- Qu'avez-vous fait pour vous préparer (p. ex. : acheter un générateur, posséder une trousse ou des fournitures d'urgence, avoir un plan d'évacuation, etc.) ?
- Certains d'entre vous ont dit ne pas avoir vraiment fait de démarches pour se préparer en cas de situation d'urgence ou de désastre. Pourquoi (p. ex. : vous ne savez pas quoi faire, pas besoin de rien faire, cela ne changera rien, le gouvernement peut nous protéger) ?

- Avez-vous déjà essayé de vous renseigner sur les mesures à prendre en cas de désastre ?
 - Qu'avez-vous fait ou que feriez-vous pour trouver de tels renseignements ? Quelle a été ou quelle serait votre source ?
 - Internet
 - Bibliothèque
 - Centre communautaire
 - Numéro 1-800
 - Bureaux fédéraux
 - Y a-t-il une raison particulière pourquoi vous avez choisi cette source de renseignements ?
 - Les renseignements étaient-ils utiles ?
 - Ce genre de renseignement vous intéresse-t-il ?

Évaluation du risque personnel (20 minutes)

5. Pendant que nous discutons de situations d'urgence et de désastres, certains d'entre vous ont évoqué la possibilité d'une attaque terroriste au Canada. Continuons notre discussion sur cette question. En quoi trouvez-vous que le monde a changé depuis le 11 septembre 2001 (il y a déjà 3 ans et demi) ?
 - Dans l'ensemble, votre milieu de vie est-il plus sécuritaire ou plus dangereux aujourd'hui qu'il y a cinq ans ? Pourquoi dites-vous cela ?
 - **Et le monde ?** Est-il dans l'ensemble plus sécuritaire ou plus dangereux aujourd'hui qu'il y a cinq ans ? Pourquoi dites-vous cela ?
 - **Et le Canada ?** Est-il dans l'ensemble plus sécuritaire ou plus dangereux aujourd'hui qu'il y a cinq ans ? Pourquoi dites-vous cela ?
 - Croyez-vous qu'il pourrait y avoir une autre attaque terroriste aux États-Unis au cours des deux prochaines années ?
 - Sur quoi repose votre opinion ?
 - Pourquoi croyez-vous que les États-Unis sont plus susceptibles ou moins susceptibles de subir une autre attaque du genre ?
 - Croyez-vous qu'il pourrait y avoir une attaque terroriste au Canada au cours des deux prochaines années ?
 - Sur quoi repose votre opinion ?

- Pourquoi croyez-vous que le Canada est plus susceptible ou moins susceptible de subir une attaque de ce genre ?
 - Pensez-vous que le Canada est préparé pour faire face à ce genre d'attaque ?
- C'est peut-être désagréable et difficile à imaginer mais, si le Canada subissait une attaque terroriste, quel pourrait en être, selon vous, le scénario (p. ex. : ville/région, nature, étendue, ampleur) ? Sur quoi repose votre opinion ?
 - Selon vous, quelle est la probabilité que vous ou votre famille soyez personnellement touchés par une attaque terroriste ? À NOTER : Le modérateur suscite des opinions sur les effets directs (décès, blessures) et indirects (p. ex. : économiques).

Perceptions relatives au droit à la vie privée (10 minutes)

6. Que signifie pour vous la protection de la vie privée ?
 - En quoi la protection de votre vie privée a-t-elle changé – le cas échéant – au cours des 10 dernières années ?

Évolution du Canada depuis le 11 septembre 2001 (20 minutes)

7. Prenez maintenant quelques minutes de réflexion avant de noter par écrit en quoi vous croyez que le Canada a changé depuis le 11 septembre. Considérez par exemple certains éléments :
 - Lois et règlements
 - Le gouvernement du Canada
 - Organismes/agences qui doivent veiller à l'application des lois ou assurer la sécurité
 - Droits individuels (p. ex., droit à la protection de la vie privée, droits des minorités visibles)
 - Rapports entre le Canada et les États-Unis
 - Les attitudes des Canadiens touchant les lois, les droits, la protection de la vie privée, l'immigration/les immigrants, les États-Unis
 - Autres éléments

À NOTER : Le modérateur sonde les participants à propos de chacun des éléments identifiés ci-dessus.

8. En quoi, le cas échéant, votre **opinion personnelle** sur ces questions (p. ex., les lois, les droits, la protection de la vie privée, l'immigration/les immigrants, les États-Unis) a-t-elle changé ? Votre perception du Canada et du monde est-elle différente aujourd'hui de celle que vous aviez avant le 11 septembre ?

Rendement du gouvernement fédéral (40 minutes)

9. Nous avons discuté de la façon dont le Canada et les Canadiens ont changé depuis le 11 septembre. Comment qualifieriez-vous la réponse du gouvernement du Canada face à la menace du terrorisme (p. ex. appropriée/suffisamment rapide, pas suffisamment rapide/trop lente, excessive/trop rapide) ?
- Dans l'ensemble, croyez-vous que le gouvernement du Canada réagit correctement à la menace du terrorisme ?
 - Pourquoi dites-vous cela ?
 - Sur quoi basez-vous cette affirmation ?
10. Dans les faits, le gouvernement du Canada a mis en place un certain nombre de mesures pour répondre à la menace terroriste. À titre d'exemple, le gouvernement a établi les changements législatifs suivants :
- **Ordonnance d'un engagement assorti de conditions** – le Code criminel prévoit qu'un agent de la paix peut arrêter une personne s'il peut convaincre un juge qu'il a des motifs raisonnables de soupçonner *que l'imposition d'un engagement assorti de conditions ou l'arrestation de la personne est nécessaire pour éviter la mise à exécution d'une activité terroriste*. La demande d'ordonnance est subordonnée au consentement préalable du Procureur général. Cette disposition du Code n'a jamais été utilisée.
 - **Arrestations sans mandat** – dans des circonstances exceptionnelles, un agent de la paix peut, sans mandat, *arrêter une personne et la faire mettre sous garde afin de l'empêcher de mettre à exécution une activité terroriste*. La personne ainsi arrêtée doit être conduite devant un juge de la cour provinciale dans les 24 heures ou si aucun juge n'est disponible dans ce délai, le plus rapidement possible.
 - **Interrogatoire d'investigation** – les pouvoirs d'investigation prévus au Code criminel ont été amendés afin de permettre à un agent de la paix de demander à un juge d'ordonner à une personne de se présenter à un interrogatoire et de répondre à des questions. Cette procédure est effectuée sous la supervision d'un juge ; elle *ne s'applique qu'à l'investigation d'infractions de terrorisme*. Ces pouvoirs ont été utilisés une seule fois depuis le 11 septembre (dans l'affaire Air India). En juin 2004, la Cour suprême du Canada a reconnu la constitutionnalité de cette disposition législative.

- **Inscription des entités** – le gouvernement du Canada a établi une liste d’organismes pour lesquels il existe des motifs raisonnables de croire qu’ils *ont sciemment participé à, ou facilité, une activité terroriste*. Il y a actuellement 35 entités inscrites sur cette liste et le processus se poursuit. La loi prévoit que le Ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile examine tous les deux ans les entités inscrites sur la liste. Le premier examen a déjà eu lieu.
- **Système d’information préalable sur les voyageurs/Données sur les passagers** – Ce système permet de recueillir lors de l’enregistrement à l’aéroport des renseignements sur les voyageurs aériens (p. ex., nom et prénom, date de naissance, sexe, citoyenneté ou nationalité) et de les consigner dans une base de données gouvernementale. Des Unités canadiennes d’analyse de renseignements sur les voyageurs pourront utiliser ces informations pour vérifier si un passager sur un vol précis constitue un risque potentiel. Si tel est le cas, cette personne sera soumise à une interrogation en profondeur. Le gouvernement canadien a convenu d’une approche comparable avec ses vis-à-vis américains pour des vols entre le Canada et les États-Unis.
- Que pensez-vous de ces changements?
- S’agit-il de changements appropriés ? Trouvez-vous qu’ils vont trop loin ? Ou, au contraire, qu’ils ne sont pas suffisamment exigeants ?
- À noter : Le modérateur sonde l’opinion des participants sur leur **confiance** dans la capacité des organismes gouvernementaux, notamment ceux qui sont chargés de l’application de la loi, « d’agir correctement », comme facteur justifiant l’appui/l’opposition à ces changements.
 - Par exemple : le SCRS, la GRC, la police municipale/provinciale, la police des frontières, Immigration, Transport Canada, ACSTA, SPPCC

11. Comme nous venons de le voir, il y a eu des changements au Canada depuis le 11 septembre. Certaines personnes font valoir que ces changements ont affaibli les droits fondamentaux des Canadiens (par exemple, le droit à la protection de la vie privée). D’autres affirment que ces changements étaient nécessaires pour protéger et assurer la sécurité du Canada. Quel est votre propre point de vue sur cette question ?

- Certaines personnes craignent que dans ces conditions, des organismes d’application de la loi, comme la GRC, abusent de leurs pouvoirs. D’autres estiment que ces organismes vont se prévaloir de leurs pouvoirs de façon responsable et dans le respect de la primauté du droit.
- Dans quelle mesure craignez-vous la possibilité de l’abus de ces pouvoirs ?
- Croyez-vous que vous pourriez, vous-même ou l’un de vos proches, être touché de façon injuste par ces mesures de sécurité plus contraignantes ?
- Qu’en est-il de certains groupes au Canada, comme les minorités visibles ?
- Comment voyez-vous la situation au Canada, comparativement à celle des États-Unis ?

12. Diriez-vous que vous êtes en faveur de mesures plus contraignantes pour améliorer la sûreté et la sécurité au Canada ?

- Par exemple, le gouvernement du Canada envisage de mettre à jour la législation touchant la surveillance des technologies de communication afin de permettre aux organismes chargés de l'application de la loi et de la sécurité de surveiller les communications sur Internet, par courriel, et par téléphone cellulaire lors d'investigations criminelles, après obtention d'un mandat.
- Les sondages que nous effectuons indiquent que beaucoup de Canadiens ne croient pas qu'ils courent le risque d'être personnellement touchés par un événement terroriste. Ils sont cependant en faveur de mesures pour améliorer la sûreté et la sécurité.
- Comment expliquez-vous cette réaction ? Et comment justifiez-vous votre propre réaction?

13. Dans quelle mesure trouvez-vous acceptable que des policiers, des agents de sécurité, des agents de compagnies aériennes ou des autorités frontalières portent une attention particulière à des personnes ayant certaines caractéristiques ou qui sont d'une origine ethnique particulière ? Par exemple, est-il acceptable que ces responsables portent une attention particulière aux personnes d'origine arabe ou de foi musulmane ? Pourquoi êtes-vous de cet avis ?

14. Y a-t-il autre chose que vous voudriez ajouter avant de clore notre discussion ?

Merci beaucoup

PSEPC FOCUS GROUPS

Exploring Canadians Attitudes Towards Safety and Security

Note to reader: the use of legal language in this guide has been minimized to allow for better understanding of the issues among respondents from a variety of backgrounds.

Introduction (5 minutes)

- Purpose of the discussion: groups are being conducted on behalf of the Government of Canada.
- Explanation of format and “ground rules”:
 - Discussions are being audio taped and observed by members of the research team. Your comments will remain confidential.
 - Please try to speak one at a time.
 - There aren't any right or wrong answers to the things we'll be talking about — we're just looking for your honest opinions.
 - It's okay to disagree. Please speak up even if you think you're the only one who feels a certain way about an issue. It's also okay, though, if you change your mind based on things you hear or new information.
 - Moderator's role: raise issues for discussion, watch for time and make sure everyone has a chance to participate.
- If the composition of groups is raised, the moderator will explain that, in order to better understand the views of different sub-groups we are conducting a total of 16 groups across the country that represent Canada's multicultural diversity.
- Participant introductions: First name, nature of work, etc.

Emergency Preparedness (25 minutes)

1. I'm sure that you all remember the recent Tsunami disaster in South East Asia. While Canada has never had to deal with that type or scope of a disaster, can you think of any large-scale emergencies or disasters we have had in this country over the years?

- BC forest fires
- Saguenay flooding
- Red River flooding
- Ice storm
- Ontario power failure
- Hurricane Juan
- Cyber systems failure
- Space object impact
- Strom surge
- Tornado
- Avalanche
- Critical infrastructure failure (e.g., impairment of sectors like telecoms, financial services, transportation, environmental)
- Other

• Can you think of other types of emergencies or disasters that could happen in Canada?

- Chemical spill
- Nuclear accident
- Terrorist attack
- Earthquake
- Tsunami

2. How prepared do you think the country is to assist people in the event of an emergency/disaster? What do you base this view on?

- Specifically, how prepared do you think the country is for:
 - Weather-related emergencies (e.g., hurricanes, ice storms)
 - Chemical spills
 - Earthquakes

- Terrorist attacks (e.g., cyber-terrorism)
 - A health emergency such as SARS
- Compared to a few years ago, do you think that your local government is more or less prepared for these types of events or has there been no change?
 - And what about your provincial government? How prepared do you think they are to assist in the event of similar types of emergencies or disasters?
 - And what about the Government of Canada? How prepared do you think they are to assist in the event of similar types of emergencies or disasters?
3. Can you think of any local, provincial or federal agencies that you believe would respond to an emergency or disaster?
- Do you know if there is a federal department or agency that has specific responsibilities in the event of an emergency or disaster?
 - Have you ever heard of Public Safety and Emergency Preparedness Canada?
 - Do you know what level of government PSEPC belongs to?
 - Who heads up PSEPC?
 - What would you say this department does?
4. How prepared are you/your family for some of the emergencies and disasters we have discussed?
- What have you done to prepare (e.g., bought a generator, have an emergency kit/supplies, have a plan for evacuating, etc.)?
 - Some of you have said that you haven't really taken steps to prepare for an emergency or disaster. Why is that (e.g., not sure what to do, no need, will not make a difference, government can protect us)?
 - Have you ever tried to obtain information on what to do in the event of a disaster?
 - How did you/would you go about finding this type of information? Where?
 - Internet
 - Library
 - Community centre
 - 1-800 number
 - Federal offices
 - Is there any particular reason why you chose this source?
 - Was the information useful?
 - Are you interested in this type of information?

Personal Risk Assessment (20 minutes)

5. When we were discussing emergencies/disasters, some of you mentioned the possibility of a terrorist attack in Canada. Let's talk a little more about that. How do you think the world has changed since September 11, 2001 (3.5 years ago)?
- Is your **neighbourhood** generally safer or more dangerous today than five years ago? Why do you say that?
 - What about **the world**? Is it generally safer or more dangerous today than five years ago? Why do you say that?
 - What about **Canada**? Is it generally safer or more dangerous today than five years ago? Why do you say that?
 - How likely is it that there could be another terrorist attack in the United States over the next couple of years?
 - What makes you think that?
 - Why do you feel that the U.S. is more/less likely to experience this type of attack?
 - How likely is it that there could be a terrorist attack in Canada over the next couple of years?
 - What makes you think that?
 - Why do you feel that Canada is more/less likely to experience this type of attack?
 - Do you think Canada is prepared for this type of attack?
 - While it may be unpleasant and difficult to imagine, if Canada did suffer a terrorist attack, what would be a likely scenario (e.g., city/region, nature, scope, scale)? What do you base your view on?
 - How likely do you think it is that you/your family will ever be personally affected by a terrorist attack? NOTE: The moderator will probe on direct (death, injury) vs. indirect (e.g., economic) impacts

Perceptions of Personal Privacy (10 minutes)

6. What does personal privacy mean to you?
- How has your level of privacy changed – if at all – over the past 10 years?

The Evolution of Canada Since September 11 (20 minutes)

7. Please take a few minutes to think about and write down the ways in which you think **Canada** has changed since September 11. Think of things like:

- Laws/legislation
- The Government of Canada
- Law enforcement and security agencies
- People's rights (e.g., the right to personal privacy, the rights of visible minorities)
- Canada's relationship with the United States
- Canadian attitudes to issues such as laws, rights, privacy, immigration/immigrants, the U.S.
- Other

NOTE: The moderator will probe on each of the issues listed above

8. How, if at all, have your **personal views** on these issues (e.g., laws, rights, privacy, immigration/immigrants, the U.S.) changed? Do you view Canada and the world differently today than you did prior to September 11?

Federal Government Performance (40 minutes)

9. We talked about how Canada and Canadians have changed since September 11. How would you characterize the Government of Canada's response to the threat of terrorism (e.g., appropriate/about the right pace, not far enough/too slow, too far/too fast)?

- Overall, how well do you think the Government of Canada is responding to the threat of terrorism?
- Why do you say that?
- What do you base this view on?

10. In fact, the Government of Canada has implemented a number of measures in response to the threat of terrorism. For example, the government has introduced the following legislative changes:

- **Recognizance with conditions order** – under the Criminal Code, a peace officer may arrest an individual if they can convince a judge that they have reasonable grounds to suspect that the imposition of conditions or the arrest of the person is required to prevent the commission of a terrorist activity. The consent of the Attorney General must be obtained before an order is sought. This power has never been used.
- **Preventative arrests** - in exceptional circumstances, a peace officer may arrest and detain an individual without a warrant in order to prevent the carrying out of a terrorist activity. An individual arrested in this manner must be taken before a provincial court judge within 24 hours or, if none is available, as soon as possible.
- **Investigative hearings** - The investigative powers in the Criminal Code were amended to allow a peace officer to request that a judge compel a person to appear and respond to questions. This procedure is supervised by a judge and is limited to investigations of terrorism offences. This power has been used once since September 11 (Air India case). In June 2004, the Supreme Court of Canada held that this provision is constitutional.
- **List of entities** – the Government of Canada has created a list of organizations for which there are reasonable grounds to believe they have knowingly participated in or facilitated a terrorist activity. There are currently 35 entities on this list, and the process is continuing. The legislation requires that the Minister of Public Safety and Emergency Preparedness review those on the list every two years. The first review has taken place.
- **Advance Passenger Information System/Passenger Name Record** – Under this system, basic information about passengers (e.g., full name, date of birth, gender, citizenship or nationality) is collected during the check-in process for air travel and put in a government database. Canadian Passenger Analysis Units will be able to use this information to verify whether anyone on the flight is cause for concern, and passengers who are will be referred for an in-depth interview. The Government of Canada has also undertaken a similar initiative with U.S. counterparts on flights between Canada and the United States.
- What do you think about these changes?
- Are these changes appropriate? Have they gone too far? Not far enough?
- Note: Moderator will probe in issue of trust in law enforcement and other government agencies “to do what is right” as a factor in supporting opposing changes?
 - E.g., CSIS, RCMP, Local/provincial police, Borders, Immigration, Transport Canada, CATSA, PSEPC

11. As we have just discussed, there have been a number a changes in Canada September 11. Some people argue that these changes have undermined Canadians rights (e.g., the right to privacy). Others say that these changes have been necessary in order to protect the safety and security of Canada. How do you personally feel about this issue?

- Some people are concerned that, under these conditions, law enforcement agencies, such as the RCMP, could their powers. Others believe that these agencies will apply their powers responsibly and according to the rule of law. To what extent are you concerned about the possibility of abuse?
- Do you think that you, or someone you care about would be unfairly affected by these enhanced security measures?
- What about certain groups in Canada (e.g., visible minorities)?
- How would you compare Canada to the U.S.?

12. Would you say that you support increasing measures to improve safety and security in Canada?

- For example, the Government of Canada is looking to update legislation regarding the monitoring of communications technologies to give law enforcement and security agencies the power to monitor Internet, email, and cellular phone communications when investigating criminal activities after obtaining a warrant to do so.
- Based on surveys that we do, we know that many Canadians do not feel that they are personally at risk for a terrorist event, however, they still support increasing measures to improve safety and security.
- Why do you think that is? Why do you feel the way you do?

13. How acceptable do you think it is for police, security, airline, and borders officials to give special attention to persons with certain characteristics or of a specific ethnic origin? For example, how acceptable is it for them to pay special attention to individuals of Arabic origin or people of the Muslim faith? Why do you say that?

14. Is there anything else you would like to say before we end the discussions?

Thank you

Annexe B : Guide du modérateur pour les groupes américains

DISCUSSIONS DE GROUPE POUR SPPCC

Examen des attitudes des Américains touchant la sécurité Canada-États-Unis

N. B.: L'emploi de termes juridiques a été réduit au minimum dans le présent guide pour permettre aux répondants issus de divers milieux de mieux comprendre les questions.

Introduction (5 minutes)

- But de la discussion : les discussions ont lieu pour le compte du gouvernement du Canada.
- Explication du format et « règles de base » :
 - Les discussions sont enregistrées sur bande sonore et observées par des membres de l'équipe de recherche. Vos propos vont demeurer confidentiels.
 - Essayez d'intervenir à tour de rôle.
 - Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses aux questions que nous allons aborder — il s'agit seulement de donner franchement votre opinion.
 - Il est permis de diverger d'opinion. Exprimez-vous même si vous vous croyez la seule personne à être d'un certain avis. Il est aussi permis de changer d'opinion après avoir entendu celle des autres ou obtenu des éclaircissements.
 - Rôle du modérateur : soulever les questions à débattre, surveiller l'heure et voir à ce que chacun ait la chance d'intervenir.
- Présentation des participants : prénom, nature du travail, etc.

Perception du Canada et de ses relations avec les États-Unis (30 minutes)

1. Combien d'entre vous sont déjà allés au Canada?
 - Quand?
 - Comment y êtes-vous allé (mode de transport)?

2. Je vais vous demander de réfléchir pendant quelques minutes au sujet du Canada puis d'écrire une liste de mots, d'expressions ou d'images qui vous viennent à l'esprit lorsque vous pensez à ce pays.
 - Diriez-vous que vous avez au sujet du Canada des attitudes surtout positives, neutres ou négatives?
 - Et pourquoi?

3. Avez-vous entendu quoi que ce soit récemment (ces dernières années) à propos du Canada ou des relations du Canada avec les États-Unis?
 - Qu'est-ce que vous avez entendu dire?
 - Différends commerciaux (bois d'oeuvre, boeuf)
 - Décision de ne pas aller en Irak
 - Questions de sécurité (p. ex., bouclier antimissile, frontière canado-américaine)
 - Etc.

 - Où avez-vous pris cette information? (journaux, télévision, politiciens)

4. Quand vous réfléchissez aux relations entre les États-Unis et le Canada, quels sont les sujets qui vous viennent à l'esprit? Pensez-y quelques instants puis écrivez ce qui vous semble être les questions les plus importantes dans le cadre de ces relations.
 - Si vous deviez donner un ordre de grandeur, quelle serait selon vous la question la plus importante entre les États-Unis et le Canada présentement?

- Sécurité
- Commerce
- Immigration
- Frontière États-Unis–Canada
- Défense (collaboration militaire continentale)
- « Guerre au terrorisme »
- Etc.

Retombées d'un autre attentat (45 minutes)

5. Selon vous, en quoi le monde a-t-il changé depuis le 11 septembre 2001 (il y a 3 ans et demi)?
- En général, le **monde** est-il plus sûr ou plus dangereux aujourd'hui qu'il y a cinq ans? Pourquoi êtes-vous de cet avis?
 - Qu'en est-il des **États-Unis**? De façon générale, le pays est-il plus sûr ou plus dangereux aujourd'hui qu'il y a cinq ans? Pourquoi êtes-vous de cet avis?
6. Quelle est la probabilité qu'il y ait d'un autre attentat terroriste aux États-Unis d'ici quelques années?
- Sur quoi se fonde votre opinion?
 - Pourquoi pensez-vous que les États-Unis sont plus/moins susceptibles de subir un autre attentat de ce genre?
 - Croyez-vous que les États-Unis sont davantage prêts à affronter un attentat terroriste qu'avant le 11 septembre?
7. Même si la chose est déplaisante ou difficile, imaginons un instant qu'il s'est produit un autre attentat terroriste faisant des milliers de victimes sur le sol américain.
- Quelle sorte d'attentat est le plus susceptible de se produire, selon vous?
 - Bombe sale
 - Attaque chimique/biologique
 - Un autre attentat avec des avions

- Selon vous, dans quelle mesure les États-Unis peuvent-ils compter sur l'aide du Canada si jamais quelque chose de ce genre se produisait? Que ferait le Canada, pensez-vous?
- Et si l'attentat se produisait dans un endroit à proximité du Canada? Par exemple, disons que des terroristes ont fait exploser une « bombe sale » à Detroit (Michigan), un endroit très proche de la ville de Windsor, au Canada. Que se passerait-il, selon vous, dans cette situation?
 - Y aurait-il de la collaboration et de la coordination entre les deux pays?
 - Pensez-vous que les hôpitaux canadiens viendraient au secours des blessés?
 - Vous attendriez-vous à ce que le Canada ouvre ses frontières aux Américains ayant besoin d'être hébergés d'urgence?

8. Pour revenir aux événements du 11 septembre 2001, vous rappelez-vous avoir entendu parler de mesures prises par le Canada pour venir en aide aux Américains en réaction à cette situation?

- Qu'est-ce que vous vous rappelez avoir entendu dire?
 - Les Canadiens ont accueilli chez eux des voyageurs qui n'avaient pas d'endroit où aller
 - Permission donnée aux avions des vols internationaux en route vers les États-Unis d'atterrir au Canada
 - Pompiers/secouristes venus à New York
 - Collectes de fonds pour les victimes
 - Participation à la « Guerre contre le terrorisme » (p. ex., rôle en Afghanistan, marine canadienne dans le Golfe persique)
 - Etc.

Perception du Canada et de la sécurité nationale (40 minutes)

9. Depuis le 11 septembre 2001, le gouvernement américain a effectué certains changements en vue d'améliorer la sécurité nationale aux États-Unis et d'affronter diverses sortes de menaces.

- Pouvez-vous nommer quelques-uns de ces changements?
 - Patriot Act
 - Ministère de la sécurité intérieure (Homeland Security)
 - Etc.

- Diriez-vous que ces changements sont allés trop loin, pas assez loin ou qu'ils étaient juste ce qu'il fallait?

- Pensez-vous que d'autres pays ont pris des mesures semblables pour assurer leur sécurité nationale et faire face à diverses menaces depuis le 11 septembre?
 - Quels sont ces pays?
 - Qu'ont-ils fait, d'après vous?

10. J'aimerais que vous réfléchissiez encore pendant quelques instants au sujet du Canada. Cette fois, je vais vous demander d'écrire des listes de mots, d'expressions ou d'images qui vous viennent à l'esprit à propos de la sécurité nationale au Canada.

- Diriez-vous que vos attitudes touchant la sécurité nationale au Canada sont surtout positives, neutres ou négatives? Pourquoi êtes-vous de cet avis?

- Croyez-vous que le Canada prend la sécurité nationale aussi au sérieux que les États-Unis? Pourquoi?

- Le Canada est-il compétent lorsqu'il s'agit d'assurer la sécurité nationale?

- Est-ce que le Canada fait le poids en ce qui concerne la sécurité de l'Amérique du Nord?

11. Certains ont laissé entendre que le Canada n'était pas sérieux en matière de sécurité. Avez-vous vous-même entendu dire cela?

- Qu'est-ce que vous avez entendu dire?
 - Où avez-vous pris cette information?
 - La trouvez-vous justifiée?

- Certains ont dit que le Canada était un refuge pour les terroristes?
 - Pensez-vous que c'est vrai?
 - Qu'est-ce qui vous le fait croire?

12. En ce qui concerne les terroristes aux États-Unis, comment sont-ils entrés au pays, selon vous?

- Sont-ils entrés directement aux États-Unis?
- Proviennent-ils des États-Unis mêmes (p. ex., terroristes « maison », par opposition à « cellules dormantes »)?
- Ont-ils franchi la frontière États-Unis-Mexique?
- Ont-ils franchi la frontière États-Unis-Canada?
- De toutes ces façons?

13. À ce que vous sachiez, pensez-vous que le Canada a fait quoi que ce soit pour améliorer la sécurité nationale depuis le 11 septembre?

- Qu'est-ce qu'il a fait?
 - Plan d'action sur la frontière efficace
 - Systèmes d'information sur les passagers
 - Création de SPPCC (organisme semblable à la Homeland Security)
 - Nouvelles mesures législatives (Loi antiterroriste)
 - Meilleure collaboration touchant le renseignement et la police
 - Relations plus étroites avec les États-Unis
 - N. B. : Le modérateur suggère ces changements.
- Maintenant que vous avez entendu parler de certains changements que le Canada a apportés, quelle est votre réaction?
- Pensez-vous que le Canada en fait assez? Que pensez-vous que le Canada devrait faire de plus?
- Selon vous, à quel point les États-Unis et le Canada travaillent-ils étroitement en matière de sécurité nationale?
 - Services policiers et du renseignement
 - Gestion de crise conjointe (p. ex., panne d'électricité)

- Sécurité frontalière
- Défense continentale
- N. B. : Le modérateur suggère ces domaines.

14. Compte tenu de notre discussion d'aujourd'hui, vous sentez-vous plus optimiste ou plus pessimiste concernant la sécurité nationale en Amérique du Nord?

- Comment expliquez-vous cette réaction? Et comment justifiez-vous votre propre réaction?
- Pensez-vous que le Canada et les États-Unis vont accroître leur collaboration touchant les questions de sécurité nationale?
- Pourquoi êtes-vous de cet avis?
- Devraient-ils l'accroître?

15. Y a-t-il quoi que ce soit que vous aimeriez ajouter avant de clore la discussion?

Merci beaucoup